OUI

NOUVEAU CAHIER

Les Québécois sont en santé

Sondage page C1

Loto 649 11 14 16 17 29 41 35

8 18 20 25 28 40 37 SELECT 4 et 5

Si vous êtes amateur de bière, vous apprécierez Brasal

Brasal Légère Real Light

La Presse Dimanche

GAREAU mazda

10115, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 381-3987

Aujourd'hui: mélange de soleil et de nuages. Minimum 14° Maximum 24°
Demain: généralement nuageux avec quelques averses. DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1992 108e ANNÉE Nº 312 64 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue : 55 cents Îles de La Madeleine : 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est) : 65 cents
À domicile par porteurs : 60 cents Routes motorisées : 70 cents

50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



B 3 ROGER FRAPPIER

Lundi, jour de la fête du Travail, *La Presse* ne sera pas publiée

Sommaire

Addition croisées C10
Annonces classées
immobilier ..... C9 à C12
marchandises C12
emplois ..... C12 et C13
automobiles ..... C13 et C14
propositions d'affaires A10
Arts et spectacles
informations ..... B8 à B15
ciné-horaires B15
télé-horaires B10, B12
Bandes dessinées B16
Décès C15
Êtes-vous observateur? ... C9
Feuilleton C11
Horoscope C10
Le bridge C13
Le monde C7, C14
Livres ..... B1, B4 à B7
Loteries A4
Montréal en fête A11
«Mot mystère» C12
Quoi faire C8
Santé ..... C1 à C5



La Ronde fait ses frais, mais l'Aqua-Parc perd 400 000 $

MARTIN PELCHAT

Même si, après deux années très difficiles, la Ronde fera ses frais en cette saison 92 qui s'achève demain soir, l'AMARC, la société paramunicipale qui l'administre, héritera du déficit de 400 000 $ enregistré à l'Aqua-Parc.

Les visiteurs ont eu beau défier le temps froid et pluvieux pour se rendre à la Ronde, ils n'ont pas pour autant poussé l'audace jusqu'à emporter leur maillot de bain en plus d'un imperméable. Résultat : 60 000 entrées payantes à l'Aqua-Parc au lieu des 105 000 prévues. La moitié des employés avaient d'ailleurs été mis à pied à la fin juillet.

Le déficit de 400 000 $ devra être absorbé par l'Association montréalaise d'activités récréatives et culturelles (AMARC), gestionnaire de l'Aqua-Parc, a indiqué hier sa porte-parole, Manon Lord.

Selon l'entente en vertu de laquelle la Ville de Montréal a confié la gestion de l'Aqua-Parc à l'AMARC, la société paramunicipale empoche les premiers 200 000 $ de profits et la Ville touche le reste, explique Mme Lord. Mais en cas de déficit, c'est l'AMARC qui écope.

Chute de popularité

Depuis son acquisition par la Ville en 1988, au coût de 3,7 millions, l'Aqua-Parc est en constante chute de popularité, comme la plupart des installations semblables au Québec. «Il y a des décisions qui vont devoir se prendre du côté de la Ville en ce qui concerne l'Aqua-Parc», note Mme Lord.

N'eut été de ce nuage, le bilan estival aurait été plus joyeux à l'AMARC. Ses administrateurs avaient prévu accueillir 1 100 000 visiteurs payants, le seuil de rentabilité, pour la 25e saison de la Ronde. Notamment grâce à Hydroid 94, la nouvelle attraction dans laquelle ils avaient investi 5 millions de dollars. On a compté à la Ronde 1 150 000 entrées payantes, soit une augmentation de 25 p. cent par rapport à l'an dernier.

Le temps maussade n'a donc pas complètement découragé les amateurs. «Il y a quand même eu relativement peu de journées où il a fait mauvais du début à la fin, explique Manon Lord. C'était toujours du temps incertain. Les gens ont finalement décidé qu'ils feraient quand même des activités à l'extérieur, quitte à mettre un imperméable.»

Economie et mauvais temps

La porte-parole explique d'autre part que le contexte économique, de même que le mauvais temps, ont probablement dissuadé beaucoup de Montréalais de sortir de la métropole. Pas d'exode, donc plus de clients potentiels pour la Ronde.

L'ajout d'Hydroid 94 au parc d'amusement a certes contribué à l'achalandage, d'ajouter Manon Lord. On y a recensé 652 000 visiteurs. «Ça nous conforte dans la décision qu'on a prise», de dire Mme Lord.

On sait que l'AMARC a décidé

VOIR AQUA-PARC EN A 2



PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le dernier week-end de la Ronde a commencé en beauté hier. Les visiteurs ont jusqu'à minuit demain pour se divertir une dernière fois dans les manèges et jeux d'adresse.

Au moins 50 enfants meurent tous les jours à Gelib

SUZANNE COLPRON
envoyée spéciale

La Presse *À GELIB, Somalie*

Sa minuscule main se glisse au creux de la mienne. Il referme doucement ses doigts sur mon index et me regarde avec ses grands yeux noirs :

— «Tu m'emmènes avec toi?»

Nous sommes à Gelib et nous marchons dans la rue principale au milieu de centaines d'enfants tous plus mal en point les uns que les autres. Tous maigres, malades et couverts de pustules.

Pour plusieurs, il est déjà trop tard. La mort arrivera aujourd'hui, peut-être demain.

Au moins 50 enfants meurent tous les jours dans ce village de la Somalie, perdu au milieu du désert, sur une route reliant Kisimaio, au sud, et Mogadiscio, au nord.

«Hé! tu m'emmènes avec toi?» répète l'enfant en souriant, sa main dans la mienne.

Une bande de plastique enserre son poignet si petit et si fragile qu'on dirait celui d'un bébé. Il marche pourtant et d'un bon pas. Le bracelet qu'il porte est celui qu'on remet aux enfants de moins de cinq ans gravement sous-alimentés. Il donne droit à deux portions de bouillie par jour. Environ 750 enfants de Gelib ont accès à ce programme offert par l'organisme d'aide World Concern.



Mais c'est nettement insuffisant. Pour leur redonner des forces, il faudrait distribuer quatre, cinq portions de nourriture à des milliers de personnes. De 70 à 80 p. cent des enfants de Gelib souffrent de malnutrition. Ils errent dans le village, vendant des cigarettes aux rares passants. Certains offrent aussi du pain et des beignets...

Avant la guerre, la population de Gelib ne dépassait pas 4000 personnes et se composait principalement de fermiers, les «bantous». Aujourd'hui, la quasi-totalité des maisons des villages environnants sont abandonnées, détruites, pillées; les gens vont d'un endroit à l'autre. Certains jours, ils sont 40 000 à Gelib. D'autres jours, leur nombre atteint 50 000.

Ils s'arrêtent quelques jours, quelques semaines, s'installent dans le village. Le long de la rue principale, en terre battue, on peut les voir, assis par terre, où derrière des tables, sous des toits de feuilles et de tôle. Ils cherchent à vendre tout ce qu'ils peuvent pour se faire un peu d'ar-

VOIR GELIB EN A 2

Pour mieux comprendre l'enjeu du référendum

Le texte officiel de l'entente constitutionnelle de Charlottetown a été rendu public jeudi dernier et publié intégralement dans *La Presse* de vendredi. Il s'agit d'un texte long et complexe. Pour aider ses lecteurs à mieux comprendre l'enjeu du référendum du 26 octobre prochain, *La Presse* publie aujourd'hui un tableau qui résume l'accord en langage clair et simple. Page A 5.

Les Expos glissent à 4 parties de la tête

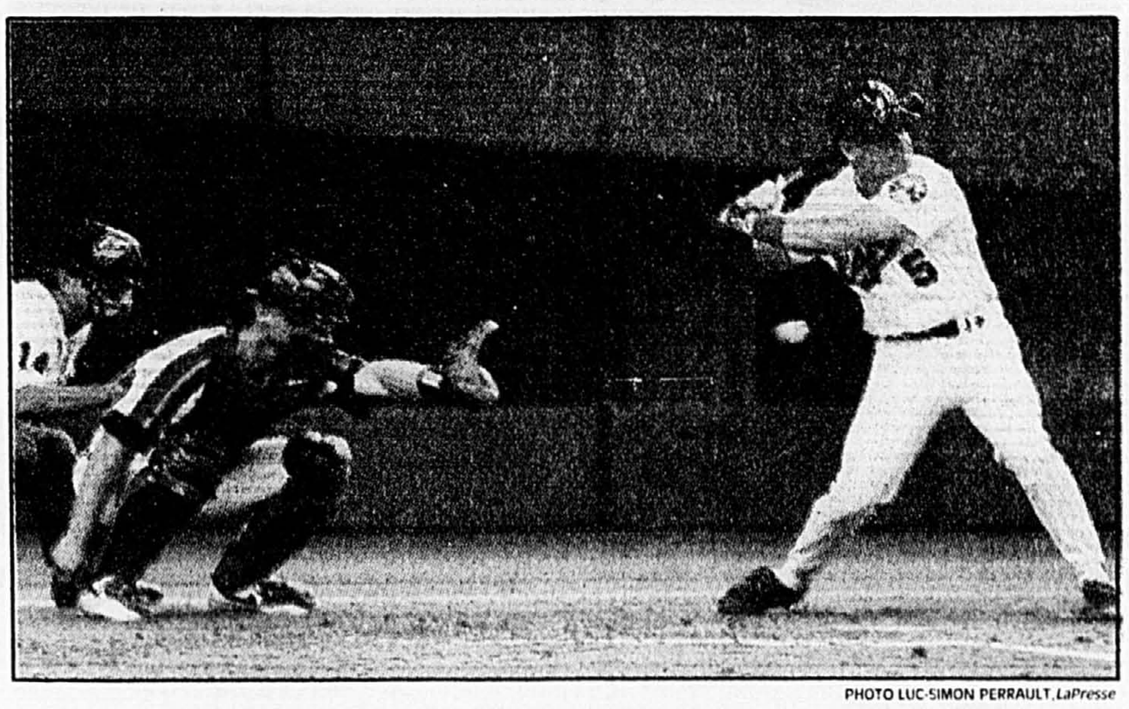


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, *La Presse*

Les Expos n'ont jamais pu se mettre en branle hier en attaque et se sont inclinés 5-2 devant les Astros de Houston. Sean Berry, sur ce jeu, a été retiré sur trois prises. Les Pirates, eux, ont gagné... et porte leur avance sur les Expos à quatre parties. À lire en page S 2 à S 5.

Un médicament prescrit aux femmes enceintes est remis en question

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'efficacité de la ritodrine, un médicament prescrit depuis plus de 20 ans à travers le monde aux femmes enceintes qui risquent d'accoucher prématurément, est mise en doute au terme d'une recherche pan-canadienne dirigée par le Dr Jean-Marie Moutquin, du département d'obstétrique-gynécologie de l'hôpital Saint-François-d'Assise à Québec.

Ce médicament n'a aucun effet positif sur le taux de mortalité périnatale, sur la fréquence des grossesses menées à terme ni sur le poids du bébé à la naissance. Tout au plus, permet-il de retarder les accouchements prématurés de 24 à 48 heures, conclut le Dr Moutquin.

Le délai permet cependant d'administrer un autre médicament qui accélère le développement des poumons de l'enfant, réduisant ainsi les cas de détresse respiratoire, très fréquents chez les prématurés.

Les résultats de cette étude viennent de paraître dans le *New England Journal of Medecine*. Environ 100 000 Américaines et 10 000 Canadiennes prennent de la ritodrine chaque année.

La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis, a convoqué le Dr Moutquin à Washington, afin de vider la question avec lui.

Aucune différence

Commencée en 1982, l'étude du groupe de recherche sur le traitement de la prématurité porte sur 708 femmes qui se sont présentées dans six hôpitaux canadiens en raison de contractions précoces (avant la 37e semaine).

La moitié d'entre elles ont reçu

VOIR MEDICAMENT EN A 2

Le dollar descend, monte, descend... et s'il restait en bas cette fois?



LOUIS B. ROBITAILLE
collaboration spéciale
PARIS

PARIS FRANCE

■ Si à Montréal quelqu'un vous dit: «Le dollar baisse ces jours-ci», vous comprenez qu'il s'agit du dollar canadien vis-à-vis de l'américain — et les variations du taux de change restent somme toute lentes et modérées. Il était à 0,87; il tombe à 0,85, et cela fait déjà un sujet de conversation pour ne pas dire de préoccupation. Mais si l'on fait les comptes des dix dernières années, les variations ne dépassent pas les 20 p. cent et s'étalent sur de longs mois sinon des années; le dollar canadien est lié et indexé à l'américain. L'Amérique du Nord est donc une zone monétaire à peine moins stable que l'Europe de la CEE elle-même, avec son Système monétaire européen, ses évolutions et ses tensions, mais jamais de décrochage vertigineux.

Quand le dollar US commence à dégringoler vis-à-vis du mark ou du yen, cela ne change pratiquement rien à la vie quotidienne au Québec, pour l'immense majorité des gens. D'abord, dans un premier temps, c'est-à-dire pendant des mois, il peut ne rien se passer, car les importateurs de produits français (européens) écoulent des stocks achetés au taux de change antérieur, ou retardent le moment de répercuter la hausse — sur les livres, sur les vins (...), sur les voitures, les parfums, les vêtements.

Cette hausse finit par intervenir — et singulièrement cet automne à Montréal sur les livres français, dont les prix seront impressionnants — mais elle ne touche qu'une petite minorité de la population, qui a le choix, soit de payer plus cher car elle en a les moyens, soit d'acheter non-européen. Les prix du pétrole, eux, restent les mêmes, comme ceux de toutes les matières premières: quel que soit son taux de change, même du simple au double, le dollar a tous les privilèges de la monnaie de référence mondiale. À tel point que le même billet d'avion «vacances» entre Paris et Montréal continue de se négocier dans les 600$ à Montréal, mais coûte près de 1000$ à Paris au taux de change de ces derniers jours (3800F alors que le dollar CAN vaut 3,90F). On aura compris que les transports aériens se calculaient en dollars, et surtout que les transporteurs n'osent pas répercuter le plongeon du dollar sur le marché de l'Atlantique nord pour éviter de perdre la moitié de leur clientèle.

Vu d'Europe, le dollar (US) apparait en revanche comme une machine infernale, capable de provoquer des cataclysmes dans les deux semaines. Et les variations peuvent être gigantesques dans l'année. Le dollar US était tombé à quatre francs à la fin du régime de Jimmy Carter. Environ deux ans après l'arrivée de Reagan, début des années 80, il atteignait 10 francs 50! Le dollar canadien, qui le suivait à la trace, était tombé en dessous de 3F50, et il monta par la suite jusqu'à 7F30!!! Du simple au double en moins de deux ans. Résultat immédiat et fulgurant: avec le dollar à plus de dix francs, les importations de pétrole (payées en dollars, en plein deuxième choc pétrolier) provoquaient instantanément un trou de dizaines de milliards de francs dans la balance commerciale française, pendant que les prix dans les stations-services atteignaient des sommets. Idem pour d'autres matières premières stratégiques. Par contre, peu de conséquences immédiates pour le consommateur: l'Européen n'achète guère de produits de consommation courante en provenance d'Amérique. À cette exception près que le voyage en Amérique du Nord (ou dans la zone dollar) devenait inaccessible (au commun des mortels).

Ces jours-ci, le feuilleton du dollar a recommencé à ressembler aux plus abruptes montagnes russes d'Eurodysneyland. Tel qu'on le prévoyait, le billet vert avait remonté en flèche pendant la guerre du Golfe à 6F25. Peu après, il était retombé à un plancher de 5,50. Depuis quatre mois, il descend de jour en jour. La semaine dernière, il a perdu dix centimes en une seule journée. Sans que personne sache s'il ne tombera pas à quatre, ou même en-dessous de quatre francs. Et pourquoi pas encore plus bas? «Étant donné que les placements sont rémunérés trois fois plus chers en Allemagne qu'aux USA, dit un expert, on se demande comment il se fait que le dollar résiste encore autant...»

Bénéfice (non-souhaité) pour les Européens: les matières premières s'achètent très bon marché. À commencer par le pétrole — mais, pour de mauvaises raisons que tout le monde connait, la baisse n'est jamais répercutée à la pompe, seulement les hausses. Par contre, les conséquences peuvent être désastreuses sur les grands contrats à l'exportation: si l'on considère qu'un très gros Airbus se vendait 80 millions$, quand le dollar était à six francs, il devrait normalement aujourd'hui se vendre 120 millions$ (ce qui le disqualifie totalement vis-à-vis de Boeing, dont les prix sont invariables). Idem pour les lancements de la fusé Ariane, dont les prix sont fixés en dollars: comme la concurrence se joue à un ou deux p. cent, l'effrondrement du dollar est pain bénit pour les lanceurs américains. Un privilège pour l'industrie américaine qui durera tant que le dollar restera la monnaie de référence mondiale — c'est-à-dire longtemps, mais pas nécessairement éternellement. Rappelons que l'ECU, monnaie «théorique» européenne, avait le cours exact du dollar à sa naissance. Il vaut aujourd'hui 7F20 (contre 4,70 pour le dollar), et repose sur le mark. Il est candidat à long terme pour remplacer M. George Washington.

En attendant, ces convulsions dans le système monétaire mondial font des heureux (marginaux): les touristes français et européens. Cela leur permet d'aller se taper des palaces à New York au prix d'un petit hôtel de Paris. Les malheureux, qui finissent par être les absents, ce sont les touristes nord-américains. S'ils bénéficient encore de billets d'avion à prix amicaux, la consommation en Europe atteint des prix astronomiques. Sans aller jusqu'à acheter un champagne Krug chez Lucas-Carton (1500$ la bouteille), il suffit de pousser la porte d'une brasserie parisienne ouverte un peu tard pour dépenser 100$ par personne. Quant au petit hôtel de quartier, jadis très bon marché, il ira entre 100 et 150$; dès que c'est un peu recherché ou moderne, vous voilà au-delà de 200$, après quoi vous pouvez monter à l'infini.

Il y a deux façons, semble-t-il, de voir les choses: ou bien ces fluctuations du dollar ne sont que spéculatives et folâtres, et tout reviendra un de ces jours dans l'ordre. Ou bien il y a une VRAIE baisse du dollar, ce qui voudrait dire qu'il y a une VRAIE baisse des revenus et du niveau de vie nord-américains vis-à-vis de l'Europe. Ce que des historiens américains décrivent comme l'irrésistible «déclin» historique de l'Amérique en cette fin de XX[e] siècle.

SUITE DE LA UNE

AQUA-PARC

L'Aqua-Parc affiche un déficit de 400000$, mais la Ronde fait ses frais

de miser sur les attractions dites de «haute technologie». Elle compte en ajouter une nouvelle l'an prochain dans les locaux de l'ancien aquarium. À long terme, on pourrait créer avec ces attractions un parc distinct, opéré à l'année.

D'autre part, l'étalement de la période de présentation des feux d'artifice, à la faveur des Fêtes du 350[e], semble avoir eu la faveur de la clientèle. L'an dernier, la Ronde avait compté 190000 entrées payantes pendant le mois au cours duquel huit feux avaient été présentés. Cette année, les dix feux ont fait 331000 entrées.

Mme Lord indiquait hier que le budget de la Ronde serait bouclé sans déficit. En décembre dernier, l'AMARC avait prévu un profit de 98200$. «Mais nous avons un peu été victimes de notre popularité», explique la porte-parole. C'est que la nouvelle passe de saison, dont on prévoyait qu'elle serait achetée par environ 15000 personnes, a connu un succès inespéré. On en a vendu 65000.

«Nous sortons de là quand même assez satisfaits, conclut Manon Lord. On est quand même passé de 902000 visiteurs à 1150000. C'est du monde à aller chercher.»

En 1991, année marquée par quatre jours de grève des cols bleus, la Ronde avait perdu 2,08 millions. L'année précédente, la Ronde avait connu une baisse de sa clientèle d'environ 180000 amateurs. □

GELIB

Au moins 50 enfants meurent tous les jours à Gelib

gent. On trouve des cigarettes, des mangues, du pain, des gâteaux. Il y a aussi du bois sec pour faire du feu; des céréales, des médicaments volés, des légumes frais et de la viande...

Oui, de la viande. Dans ce pays qui souffre de la faim, on trouve du mouton, du chameau et de la vache en quantité. Le drame, c'est qu'elle pourrit sur les tables, en plein air, par des températures de 35° Celsius. Quiconque en mange tombe malade.

Pour 1000 shillings, (un dollar = 6300 shillings), on achète dans la rue quatre cigarettes, une mangue, deux morceaux de pain ou 100 grammes de sucre. Actuellement, le prix de la viande baisse, tandis que celui des céréales, plus rares, est à la hausse. Il faut compter environ 4000 shillings pour un kilo de vache ou de chameau.

«On ne tue pas de chameaux en temps normal. Ces bêtes constituent le capital des Somaliens nomades», explique Gilles Sandré, un expatrié québécois à l'emploi du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Des six millions de chameaux qui vivaient en Somalie avant la guerre, au moins un million sont morts.

Des sacs de riz

La nourriture se rend difficilement à Gelib. À vrai dire, tous les villages de la Somalie qui se trouvent à l'intérieur du pays, à plus de 30 kilomètres du bord de la mer, éprouvent de graves problèmes d'approvisionnement. Les sacs de riz, de fèves, et l'huile, transportés par bateau, sont volés avant de parvenir à destination.

À la fin août, Gelib n'avait pratiquement rien reçu depuis un mois. La nourriture était entièrement écoulée à Kisimaïo, plus au sud. Seules 150 tonnes de céréales destinées aux plus affamés et aux femmes enceintes avaient pu y être acheminées par camion. Et encore...

Pour régler le problème, le CICR prévoyait transporter la nourriture par avion, deux fois par jour, dans des Hercules de l'armée américaine.

«Si on arrive avec un camion plein de nourriture, on va tout se faire voler. Par contre, en distribuant les denrées en petites quantités à tous les deux ou trois jours, on réduit les risques», indique Adrien Marti, chef de la délégation du CICR à Kisimaïo.

Les avions utilisés pour le transport de la nourriture sèche peuvent en contenir 20 tonnes. Une quantité tout juste bonne à cuisiner un repas pour 50000 personnes. À l'heure actuelle, la famine menace de deux à trois millions de Somaliens. La moitié de la population du pays. □

Le résultat du vote autochtone doit être exécutoire, dit Mercredi

OTTAWA
d'après Canadian Press
OTTAWA

■ La décision qu'exprimeront les autochtones au référendum sur la constitution du 26 octobre doit être exécutoire pour l'Assemblée des premières nations, a déclaré le chef national Ovide Mercredi.

Dans une entrevue accordée en fin de semaine, Ovide Mercredi a annoncé qu'il aura bientôt une rencontre avec les quelque 600 chefs qu'il représente pour voter sur l'accord constitutionnel intervenu le mois dernier entre les premiers ministres fédéral et provinciaux, ainsi que les représentants des Territoires et des autochtones.

Le chef Mercredi escompte que l'accord, qui contient des dispositions assurant l'autonomie gouvernementale des autochtones, sera accepté à l'unanimité.

«Je pense que l'avis exprimé par le peuple doit être exécutoire», a-t-il souligné, «mais je ne suis que le représentant des chefs».

L'Assemblée estime qu'elle représente environ 250 000 autochtones ayant droit de vote au référendum.

Le chef Mercredi a précisé également que les chefs doivent approuver un processus de ratification pour leurs communautés si l'ensemble des Canadiens approuvent le mois prochain la réforme constitutionnelle.

«Il est très rare que les gens se prononcent contre la décision des chefs. Notre structure politique est quelque peu différente en ce sens... que nous sommes plus près du peuple. Nos leaders sont issus des communautés.»

Il a expliqué que les quelques communautés qui pourraient voter contre l'accord pourront toujours se contenter du statu quo.

«Les dispositions constitutionnelles octroyant l'autonomie gouvernementale ne seront imposées à personne», a-t-il indiqué.

Pour les plus de 100 000 autochtones vivant à l'extérieur des réserves, le chef Mercredi a révélé que l'Assemblée avait demandé à Élections Canada de trouver un moyen de les identifier dans le vote.

Ron George, président du Conseil des autochtones du Canada, a déclaré au début de la semaine qu'il y a peu de chances qu'Élections Canada puisse identifier les autochtones habitant hors des réserves car ils sont disséminés à travers le pays.

Le chef Mercredi a précisé, de son côté, que des assemblées spéciales qui se tiendront en septembre sont en cours d'organisation pour les chefs du Québec, et que les chefs issus des traités doivent se réunir le 30 septembre en Alberta.

Le neuvième Congrès international d'endocrinologie prend fin à Nice

Agence France-Presse
NICE

■ La présentation des derniers résultats des recherches sur le diabète et la présence, pour la première fois, de 173 médecins et chercheurs représentant 12 pays de l'Est ainsi que la volonté de développer l'espace européen de la recherche ont marqué le neuvième Congrès international d'endocrinologie qui s'est achevé hier à Nice.

Le diabète, maladie à transmission génétique, touche 2 millions de personnes en France, dont 90 p. cent sont non insulino-dépendants. Pour ces derniers, une équipe de diabétologues de l'hôpital St-Louis de Paris a découvert une anomalie d'une enzyme, la glucokinase, chargée de phosphoriser le glucose pour qu'il puisse être correctement métabolisé. «Cette nouveauté, a expliqué le professeur Pierre Freychet, de Nice, est le point de départ d'une grande évolution dans notre recherche génétique.»

Le diabète insulino-dépendant, qui concerne 10 p. cent des diabétiques, aboutit à la destruction sélective des cellules B pancréatiques, qui produisent l'insuline. Une enquête a mis en évidence que ce type de diabète est plus fréquent en Europe du nord, la Finlande arrivant en tête. Paradoxalement, et sans qu'on en explique encore l'origine, la Sardaigne a une fréquence de diabète insulino-dépendant aussi élevée que la Finlande.

Le dixième Congrès international d'endocrinologie se déroulera en juin 1996 à San Francisco.

MÉDICAMENT

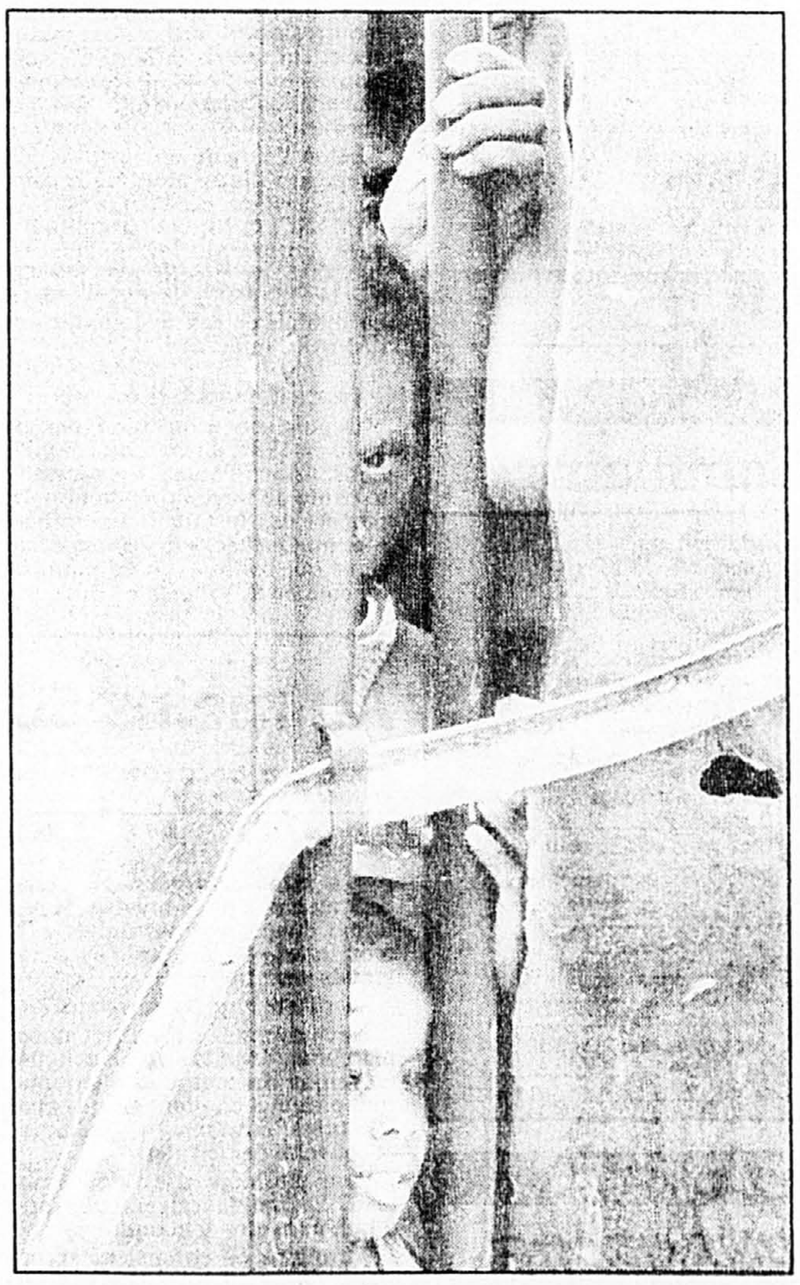
Un médicament prescrit aux femmes enceintes est remis en question

une infusion intraveineuse, ainsi que des comprimés de ritodrine, alors que l'autre moitié recevaient un médicament placebo. Parmi les 771 naissances, 23 enfants du groupe ritodrine sont morts contre 25 dans le groupe placebo.

Les chercheurs n'ont trouvé aucune différence significative entre les deux groupes en ce qui a trait au délai d'accouchement et au poids de l'enfant à la naissance. Par contre, les problèmes pulmonaires et d'arythmie cardiaque ont été plus fréquents chez les mères ayant consommé le médicament.

Aux États-Unis, 14 décès seraient imputables à la ritodrine.

Le Dr Moutquin continue toutefois à prescrire la ritodrine à ses patientes. C'est, selon lui, le moins pire des médicaments actuellement disponibles. Ce que l'étude révèle, c'est qu'une fois le travail amorcé, le médicament ne peut prévenir les accouchements prématurés. Pour cela, il faudrait modifier les conditions de vie ou de travail responsables du déclenchement prématurés des contractions. □



Des enfants somaliens qui n'ont pu pénétrer dans un centre de secours à Baidao jettent un coup d'oel à travers l'entrebaillement de la porte espérant quand même qu'on leur donne de la nourriture. PHOTO AP

Nouveau médicament pouvant ralentir la progression d'une forme de leucémie

d'après Canadian Press
TORONTO

■ Le gouvernement fédéral a approuvé un nouveau médicament qui peut ralentir la progression d'une forme de leucémie qui atteint principalement les adultes, a fait savoir hier le *Toronto Star*.

Le médicament est le Roferon A, une forme de l'interféron, qui renforce l'immunité, découvert au cours d'essais cliniques visant à prolonger d'un an ou plus l'espérance de vie des personnes atteintes de leucémie myélogène chronique, précise le quotidien torontois.

Précédemment, l'espérance de vie suivant le diagnostic de la maladiie etait de trois à quatre ans bien qu'un malade sur cinq atteint de la maladie vive 10 ans ou plus après l'établissement du diagnostic.

Le médicament élimine le chromosome de Philadelphie, une anomalie des globules blancs, ou leucocytes, dans laquelle une partie d'un chromosome est fixée à un autre, a déclaré le Dr Erhan Berber d'Hoffman-La Roche Ltée Canada, qui commercialisera le médicament.

L'eliminatiion de l'anormalité permet aux globules blancs de se reproduire normalement au lieu de proliférer sauvagement, a expliqué le Dr Berber, directeur du marketing pour Hoffman Laroche Ltée.

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 857 — à quatre chiffres 3863

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h a 17h30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

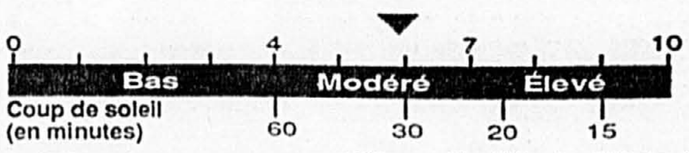
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 1992 36-7-01

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 6 septembre à Montréal



L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice modéré de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice élevé de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	5,9	13h03	12h à 14h
Montréal	5,9	12h55	12h à 14h
Ste-Agathe	5,8	12h57	12h à 14h
Sherbrooke	6,0	12h47	12h à 14h
Drummondville	5,8	12h50	12h à 14h
Québec	5,6	12h46	12h à 14h

© 1992 MTI Inc.

La Presse

Montréal remporte le concours de *Grande ville fleurie du Québec*

RAYMOND GERVAIS

■ C'est la Ville de Montréal qui a remporté hier les honneurs du concours *Grande ville fleurie du Québec*, catégorie de 100 000 habitants et plus, organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Montréal s'est aussi mérité deux autres mentions soit dans les catégories Parc et espaces verts et Municipalité verte.

Montréal l'a ainsi remporté sur les villes de Laval, de Longueuil et de Québec.

Selon M. Jacques Gervais, du ministère de l'Agriculture, pas moins de 484 municipalités de la province sur une possibilité de 1456 se sont inscrites cette année au concours «Villes, villages et campagnes fleuris».

La remise des prix a eu lieu à Sherbrooke en Estrie en présence de quelque 1400 invités des secteurs municipal et horticole.

Saint-Laurent et Saint-Bruno

La Ville de Québec s'est par ailleurs mérité une mention dans la catégorie «Design urbain» tandis que Saint-Laurent a remporté deux mentions Parc et espaces verts et Municipalité verte dans la catégorie des municipalités de 40 000 à 100 000 habitants.

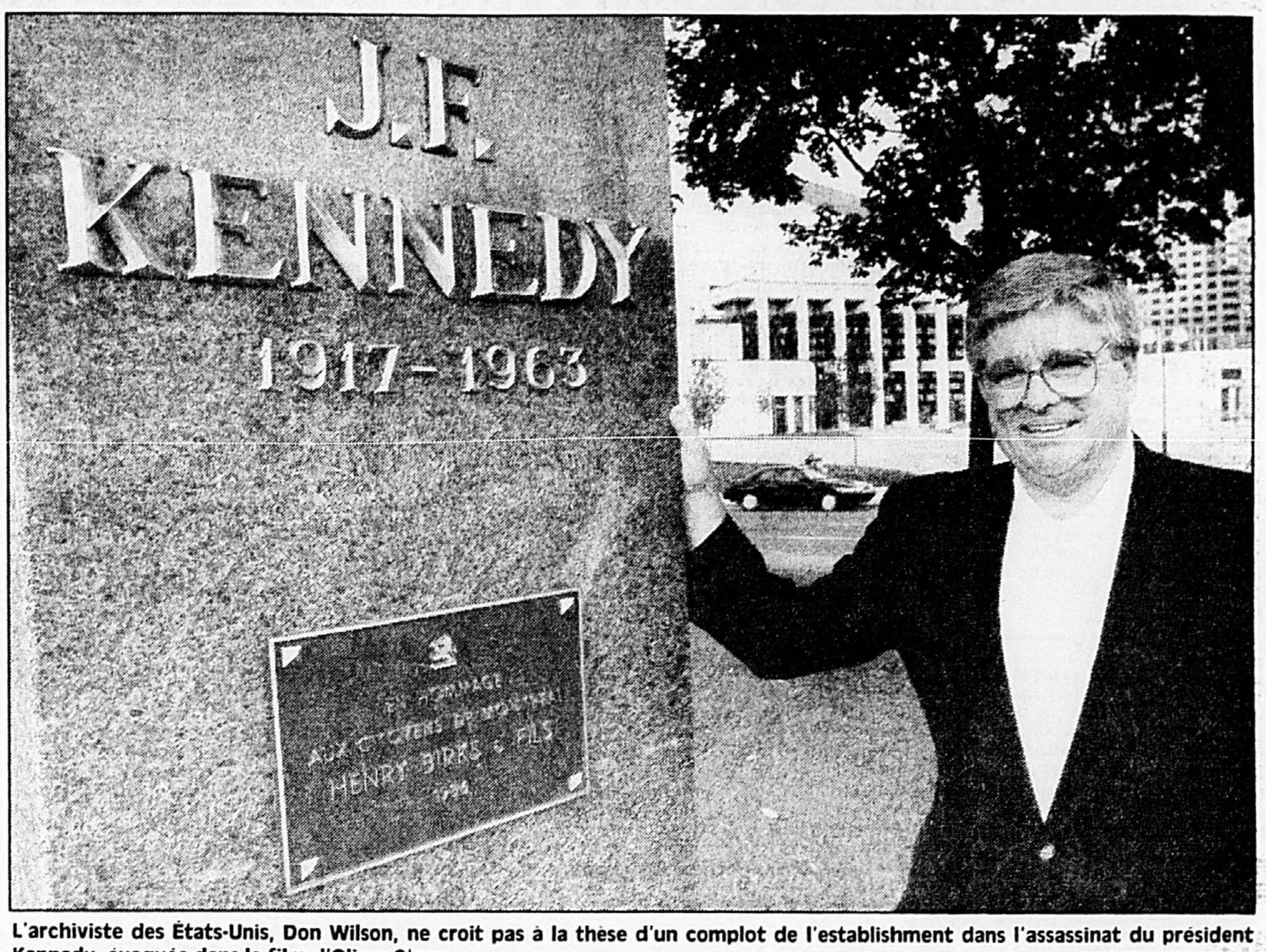
Dans la catégorie des municipalités de 20 000 à 40 000 habitants, Saint-Bruno-de-Montarville en remporté la mention municipalité verte. Tandis que Westmount l'a remporté avec la mention Design urbain.

Dans la catégorie Ville fleurie du Québec de 10 000 à 20 000 habitants, le prix a été accordé à Kirkland dans la mention Municipalité verte.

Le concours «Villes, villages et campagnes fleuris» vise à promouvoir le développement de l'horticulture ornementale du Québec. Il favorise également les projets privés et publics des municipalités destinés à aménager et embellir les régions du Québec.

Cette année, les municipalités de Kingsey Falls et Saint-Lambert ont représenté le Québec au Concours de l'Entente florale internationale à laquelle participe huit pays, dont le Canada, la France, l'Autriche, la Hongrie, la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Irlande.

Le non des gagnants de ce concours international sera dévoilé le 12 septembre à Hasselt en Belgique.



L'archiviste des États-Unis, Don Wilson, ne croit pas à la thèse d'un complot de l'establishment dans l'assassinat du président Kennedy, évoquée dans le film d'Oliver Stone. PHOTO REMI LEMEE, *La Presse*

La mort de John F. Kennedy est l'oeuvre d'un seul meurtrier, plaide un archiviste américain

MARIE-FRANCE LÉGER

■ L'archiviste des États-Unis, Don Wilson, n'a pas peur d'aller à contre-courant de l'opinion publique américaine qui accrédite de plus en plus la thèse d'une tentative officielle destinée à cacher la vérité sur l'assassinat du président Kennedy.

M. Wilson, qui dirige le *National Archives and Records Administration* de Washington, croit toujours aux conclusions de la Commission Warren voulant que la mort de John F. Kennedy, en 1963, à Dallas, soit l'oeuvre d'un seul meurtrier, en l'occurence Lee Harvey Oswald.

«Peut-être que je me trompe mais d'après tout ce que j'ai lu, et j'en ai lu des documents, rien ne me permet d'affirmer le contraire», a expliqué M. Wilson en entrevue hier soir. Il est de passage à Montréal toute la semaine pour participer au 12e Congrès international des archives.

L'archiviste sourit à l'évocation du film très controversé du réalisateur Oliver Stone qui conclut que l'assassinat a été téléguidé par la CIA, avec la participation de la mafia et de hauts-militaires américains.

«Je ne suis pas en colère contre Stone mais contre l'impact que peut avoir ce film sur la nouvelle génération qui doit faire une distinction entre la réalité et la fiction. Ce n'est pas de l'Histoire mais un bon film dramatique. D'ailleurs, à ma connaissance, Stone n'est jamais venu aux Archives nationales. Il a écrit son film à partir de quelques livres.»

Le film de Stone aura peut-être eu le mérite d'accélérer le processus de divulgation de certains documents émanant d'autres commissions d'enquête ou conservés par la CIA et le FBI. Le Sénat et la Chambre des représentants viennent de présenter deux résolutions en ce sens et le directeur de la CIA, Robert Gates, s'est dit prêt à ouvrir les dossiers secrets s'il a le feu vert du Congrès et du président Bush.

D'ici trois mois, a indiqué M. Wilson, on connaitra les membres du comité spécial qui devront décider quels sont les documents qui ne risquent plus de nuire à la sécurité de l'État ou à la vie privée de certaines personnes toujours vivantes. Si tout se passe bien, dans deux ans, la majeure partie de ces archives sera disponible.

«Il faudra protéger des informateurs ou la vie privée des gens qui ne voudront pas qu'on sorte au grand jour leurs papiers personnels. Et comme on ne pourra pas publier 100 p. cent des documents, il y aura toujours les théoriciens du complot pour crier qu'on cache des choses aux Américains», a souligné l'archiviste, en précisant qu'on n'a jamais su non plus le mot de la fin sur l'assassinat d'un autre président, Abraham Lincoln.

M. Wilson s'est dit toutefois très favorable à cette volonté de transparence mais il espère aussi que les membres du comité spécial auront toute l'indépendance voulue pour faire leur travail. «Nous sommes ouverts à tout, tant que les principes de conservation des archives sont respectés: pour des raisons de sécurité, il ne faut pas conserver tous les documents au même endroit et il nous faut aussi protéger la vie privée des gens.»

Un membre du *National Archives*, M. Mike McReynolds, prononcera mardi, à 13 h, au Palais des congrès, une conférence sur le dossier J. F. Kennedy.

David Cliche va en Alaska dénoncer des environnementalistes

MARTIN PELCHAT

■ Le président du Forum Grande-Baleine, David Cliche, profitera mercredi prochain, en Alaska, de la tribune qui lui est offerte par l'Association américaine pour l'avancement des sciences pour vilipender les associations écologistes des États-Unis qui ont véhiculé des faussetés sur les impacts des projets hydro-électriques québécois.

Qualifiant l'attitude de certains de ces groupes d'«impérialisme environnemental», M. Cliche a indiqué qu'il entendait inviter les scientifiques américains à «respecter notre souveraineté et reconnaitre que nous avons les processus nécessaires pour prendre nos propres décisions».

«Comment ces groupes réagiraient-ils si nous intervenions avec une telle exagération dans le dossier actuel de l'enfouissement de déchets radioactifs sur des réserves indiennes aux États-Unis?», demande David Cliche.

Quelque 300 scientifiques sont attendus à Valdez, en Alaska, du 8 au 12 septembre, à l'occasion de la Conférence des sciences de l'Arctique de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

Parmi les congressistes, plusieurs sont membres d'associations environnementalistes comme le National Resources Defense Council, accusé il y a peu par des associations écologistes québécoises d'avoir outrageusement dénaturé les faits entourant Grande-Baleine.

«Il y a un malaise très profond chez les scientifiques de ces groupes face aux prises de position politiques», affirme M. Cliche, qui est régulièrement en contact avec des scientifiques américains, notamment parmi les membres des associations environnementalistes.

«Je pense qu'il y a une amorce de «scientifisation» de leur discours», ajoute-t-il, en souhaitant que cette tendance se maintienne et purge le débat autour de Grande-Baleine d'un certain «charriage».

David Cliche sera conférencier d'ouverture à la conférence. Les organisateurs l'ont sollicité à titre d'expert-conseil sur les affaires du Grand nord québécois et de président du Forum Grande-Baleine. Le Forum a toujours prôné un examen public et sans parti pris du projet d'Hydro-Québec. M. Cliche veut inviter les scientifiques américains à participer de façon constructive à cet exercice.

Il entend par ailleurs démontrer aux Américains que malgré ses problèmes d'application, la Convention de la Baie James est un succès. Il soumettra enfin aux Américains son analyse des motifs qui à son avis guident les Cris dans leur bataille contre Grande-Baleine.

«Les Cris se sentent dépossédés des terres qu'ils étaient seuls à occuper il y a à peine 20 ans et ils ne peuvent s'adapter aux changements sociaux trop rapides auxquels ils sont confrontés, soumet M. Cliche. Ce sentiment d'aliénation peut expliquer en partie leur opposition au projet Grande-Baleine.»

Le *Perroquet des mers* s'échoue sur un récif

d'après PC et La Presse

HAVRE-SAINT-PIERRE

■ Le *Perroquet des mers*, avec 23 personnes à son bord, a échoué vendredi soir sur un récif de la mer de Minganie, entre Baie-Johan-Beetz et Havre-Saint-Pierre.

L'incident a fait un seul blessé léger, Placide Boudreau, un membre de l'équipage de la péniche de Parcs Canada «Le Cartier», venu à la rescousse des naufragés. M. Boudreau s'est heurté la tête en sortant d'une cabine de façon précipitée.

De retour de Baie-Johan-Beetz où s'était déroulée en après-midi une manifestation en faveur du prolongement de la route 138, le *Perroquet des mers* s'est échoué à 21h15. Entre minuit et 1h30 samedi, les passagers avaient été ramenés à Havre-Saint-Pierre.

Le capitaine Jean Cassivy, 50 ans, traçait la route de son bateau en direction de Havre-Saint-Pierre quand il est entré sur la caye dite de la «Pointe du rapide». Situé au nord de l'île Betchouan, ce passage est perçu par les marins minganéens comme étant particulièrement délicat.

La Sûreté du Québec a confirmé hier avoir ouvert une enquête concernant le capitaine du navire de croisière. Selon des passagers, il aurait été en état d'ébriété au moment de l'incident. Un reporter de Radio-Canada qui se trouvait sur le navire en même temps que d'autres journalistes a rapporté hier, dans son reportage sur l'affaire, que plusieurs passagers, avant le départ de Baie-Johan-Beetz, craignaient que le capitaine ne soit en état d'ébriété.

Le capitaine Cassivy assure que ce n'était pas le cas. «On va monter un escalier toute une vie et une fois, on va se casser une jambe dedans», a-t-il lancé, en parlant de l'échouage.

Son épouse Yvonette, copropriétaire du navire, pense pour sa part que des passagers ont cru le capitaine en état d'ébriété alors qu'il était plutôt fatigué.

«Quand il a vu que les gens étaient paniqués, il a été obligé de crier pour leur dire que le bateau était monté sur le récif et qu'il n'y avait pas de danger», dit Mme Cassivy.



ROBERT DUGUAY

Au coin de Laurier et du Parc...

À la salle 2,07 du Palais de justice de Montréal, a été débattue vendredi la demande d'injonction interlocutoire d'un groupe de citoyens contre l'établissement sur l'avenue du Parc d'une voie réservée aux autobus. La juge Nicole Bénard de la Cour supérieure, a rejeté une à une les objections des contestataires et donné gain de cause à la STCUM et à la Ville de Montréal.

Me Choquette a d'abord attiré l'attention de l'honorable juge sur le problème intellectuel que représente une nouvelle signalisation pour les citoyens: confusion, risques d'accidents, «danger créé par la nature même des choses».

Il a soumis respectueusement qu'une automobile lancée à 30 kilomètres heure représentait un danger public considérable, s'est ému devant le sort des «honnêtes citoyens sans défense qui devront subir ces assauts métalliques».

Et que dire, a-t-il ajouté en se tournant le buste vers l'assistance, pas trop, pour ne pas manquer de courtoisie à la Cour, mais juste assez pour créer un élégant effet, que dire de ces piétons qui risquent de se faire éclabousser, votre seigneurie?

Me Choquette a sorti toutes les armes de son vaste arsenal, l'humour, le brouillage de pistes, il a servi du «mon savant ami» à son adversaire pour mieux oublier son nom quelques instants plus tard; il a utilisé quelques figures de rhétorique, dont l'euphémisme et la gradation: «Le meilleur argument, le plus fort, le critère le plus convaincant, l'élément le plus déterminant, c'est la sécurité», a-t-il lâché.

o

Et que dire, votre seigneurie, des caravanes de chameaux qui pourraient se présenter à l'intersection de Laurier un de ces soirs de février?

Me Choquette n'a évidemment pas parlé des chameaux. C'est moi qui les ai inventés. Le sort des animaux m'a toujours tenu à coeur. Et puis les chameaux, soyons honnêtes, ça repose des hommes.

Il y en avait un justement dans le film que je suis allé voir au FFM jeudi soir. Soyons précis, c'était un dromadaire et il était attaché à un pieu au milieu d'une steppe en Ouzbékistan. Le héros, Barabadzé, était en train d'acheter une icône à un vieux sous les yeux d'un cul-de-jatte débile lorsqu'on a vu le dromadaire au loin, malheureux au bout de sa corde. Ça peut sembler une scène banale pour qui n'a pas vu les deux premières heures du film de Lévan Zakareichvili, *Issini*. Mais à la fin, pendant que la caméra fait un astucieux travelling du cadavre encore froid de Barabadzé jusqu'au ciel pur de Tachkent, elle s'arrêtera un instant sur l'icône. En surimpression, les premières phrases de la parabole de la brebis égarée. Cent quarante minutes de pur émerveillement.

o

Mais revenons à notre requête en injonction provisoire amendée.

Me Choquette n'a pas lésiné avec la jurisprudence, vous pensez bien. Il a cité le jugement du juge Gold sur les privilèges de la magistrature, celui du juge Tessier sur la sécurité des juges, il a évoqué la constitution et l'application de la charte des droits et libertés, il a pris une couple d'autres poses particulièrement efficaces lorsqu'accompagnées d'un retentissant «nonobstant», et il a cédé la parole à son confrère.

Beaucoup moins aguerri que son célèbre équipier, Me Jazouli a humblement tenté de prouver que la décision de la Ville était hâtive et improvisée, «un acte arbitraire et déraisonnable qui pourrait causer de graves préjudices à la population».

Il était presque 15 h et on n'avait pas encore abordé le noeud du sujet: les pertes économiques causées aux marchands, réduction de clientèle, problèmes de réception et d'expédition, détérioration du matériel...

Les paragraphes 15 à 18 de l'affidavit de M. Bélanger, propriétaire d'un marché Métro, signalent les difficultés qu'éprouveront ses clients à transporter leurs sacs sur des distances considérables; Mme Paradis, propriétaire de la boutique Elfe, location de robes du soir, déclare sous serment que ses clientes risqueront de se faire éclabousser par les autobus...

«Et ce ne sont là que quelques échantillons, votre honneur...»

o

«Je tomberais dans une erreur intellectuelle si je ne faisais pas de distinction...», a poursuivi Me Choquette au retour d'un ajournement. Et les journalistes ont commencé à se demander s'ils feraient venir du poulet ou du chinois pour souper.

À 17 h 25, Me Sirois, le représentant de la Ville, a démoli une à une les prétentions que son confrère de la STCUM n'avait pas encore mises en miettes.

À 18 h 06, Me Choquette est revenu porter une dernière estocade. Il a demandé à la juge de ne pas se laisser impressionner par la science infuse et l'incapacité des gens au pouvoir de commettre des erreurs... «Je serais malheureux qu'à la fin, la puissance l'emporte sur ceux qui ont des problèmes quotidiens... Ce n'est pas facile pour de simples citoyens de mettre en branle les rouages de la justice»...

La juge Bénard a été obligée de le remettre à sa place une première fois lorsqu'il a voulu «rétablir la réputation» des commerçants qu'il représentait, une autre fois lorsqu'il l'a exhortée à «tenir compte de la faiblesse humaine» et elle a souri lorsqu'il a dit que «le mieux est parfois l'ennemi du bien»...

À 18 h 48, cinq avocats et un juge ont rangé leurs dossiers, six-sept journalistes, dont certains à temps supplémentaire, ont fermé leur calepin de notes après neuf heures de délibérations.

Et la semaine prochaine, ou l'autre après, les citoyens apprendront peut-être, votre seigneurie, qu'un homme a été libéré de 14 accusations d'agression sexuelle contre quatre enfants pour cause de «délais déraisonnables» dans l'exercice de la justice.

VAGUE DE RABAIS
AU NOUVEAU VIEUX-PORT.
MOLSON DRY PEPSI

2 pour 1
• Un pédalo pour deux, pour le prix d'un passager
• Valide toutes les fins de semaine
• Du 12 au 27 septembre 1992
Pédalocation
Découpez ce coupon et présentez-le au guichet de l'activité. Non monnayable. 6-9

2 pour 1
• Un passager gratuit à la location d'un quadricycle au prix régulier
• Valide toutes les fins de semaine
• Du 12 septembre au 4 octobre 1992
Quadricycles
Découpez ce coupon et présentez-le au guichet de l'activité. Non monnayable. 6-9

LE VIEUX-PORT DE MONTREAL
MOLSON DRY PEPSI CKMF 94,3 CJMS 128

Info Crime 393-1133



■ Dans l'après-midi du samedi 29 août 1992, vers 12h 10, un individu se rend au 900 de la rue Beaubien Est, soit à la succursale 23066 de la Société des alcools du Québec, sise à l'intersection de la rue Saint-André, à Montréal, dans le quartier Saint-Édouard.

L'intrus se présente à un caissier prétextant y effectuer un achat. Prétendant dissimuler une arme, il contraint l'employé à lui remettre la recette qu'il fait enfouir dans un sac de la maison. La victime s'exécute et l'agresseur monte à bord d'un taxi beige pour s'enfuir vers le sud par la rue Saint-André.

L'agresseur est âgé d'environ 30 ans. Il mesure approximativement 1,77 m (5'10») et pèse quelque 79 kilos (175 lb). Il avait de courts cheveux bruns resserrés en queue de cheval. Bilingue, il s'exprimait surtout en français. Il était vêtu d'un t-shirt blanc, d'un veston foncé, de pantalons noirs et portait des lunettes de soleil à surface réfléchissante.

La police soupçonne cet individu d'une demi-douzaine de vols qualifiés similaires perpétrés surtout dans le nord et l'ouest de l'île de Montréal depuis la fin juillet dont un autre à cette même succursale.

Toute personne qui détient des informations sur le scénario 224 pouvant mener à l'arrestation du suspect peut communiquer au bureau spécial d'Info-crime au 393-1133.

La CSN convoque des États généraux en vue du prochain référendum

MARIE-FRANCE LÉGÉR

■ La Confédération des syndicats nationaux n'avait pas tenu d'États généraux depuis la fin des années 70. Avec la campagne référendaire qui s'amorce, la CSN a décidé de convoquer pour le 19 septembre ses syndicats, ses conseils régionaux et ses fédérations affiliées afin de combattre les offres constitutionnelles et réaffirmer son engagement souverainiste.

«Les États généraux ne se réunissent qu'au moment des enjeux majeurs. La CSN est en campagne référendaire depuis 1990. Il s'agit maintenant de finir la job. Nous sommes dans le dernier sprint», a déclaré hier le président de la CSN, Gérald Larose.

Pour M. Larose, «finir la job», signifie analyser en détail les offres de l'entente constitutionnelle et «structurer l'action» pour les combattre jusqu'au référendum du 26 octobre. «On ne veut pas que ça se fasse sur la gueule. On veut que les gens voient les offres. On veut analyser le document au peigne fin. Il faut savoir de quel côté vient la démagogie et savoir qui profère des faussetés», a-t-il repris.

Ces États généraux, qui revêtent «un caractère exceptionnel», réuniront des délégués provenant des 2100 syndicats, 22 conseils centraux régionaux et neuf fédérations affiliées de la CSN. La démarche n'a rien d'un processus décisionnel mais servira de tremplin à la centrale syndicale pour réaffirmer ses positions souverainistes prises aux congrès de mai 90 et de mai dernier.

Le 19 septembre, au centre Pierre-Charbonneau, la CSN entend démontrer «que le premier ministre Robert Bourassa et son gouvernement ont abdiqué sur la capacité du Québec de rapatrier les compétences nécessaires au soutien d'un développement durable et d'un projet social qui soit rassembleur».

Quant à la question qui sera posée au référendum pancanadien, M. Larose juge qu'il sera «facile de la découdre car on peut très bien faire la démonstration que la base des demandes traditionnelles du Québec n'est pas respectée.»

McLaughlin préfère parler d'économie

d'après CP

BRANTFORD, Ontario

■ Les Canadiens ne doivent pas laisser le débat constitutionnel détourner leur attention de la mauvaise situation économique du pays, a déclaré hier le leader du Parti néo-démocrate, Audrey McLaughlin.

«L'entente constitutionnelle est une étape importante pour le Canada», a-t-elle dit. «Mais si vous allez au café du coin, vous constaterez sans doute que beaucoup de gens se demandent surtout avec inquiétude ce qu'ils pourront mettre sur leur table et s'ils auront un emploi.»

Mme McLaughlin, qui se trouvait à Brantford, dans le sud-ouest de l'Ontario, pour lancer la campagne de souscription de l'organisation Centraide locale, a promis son appui à l'accord constitutionnel conclu le mois dernier entre le gouvernement fédéral et les dix premiers ministres des provinces, ainsi que les leaders des Territoires et des communautés autochtones.

Le chef néo-démocrate a imputé au gouvernement conservateur la responsabilité d'avoir aggravé les conséquences de la récession en maintenant une politique de taux d'intérêt élevés au cours de la fin des années 80.

Mme McLaughlin a également pointé du doigt l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis pour les pertes d'emplois au Canada et s'est engagée à se battre contre l'accord de libre-échange récemment conclu.



Audrey McLaughlin



PHOTO AP

Dave Fascia, (à droite) chef syndical des employés de GM à l'usine de Youngstown, en Ohio, reçoit des félicitations de ses collègues.

Le syndicat met fin à la grève chez GM-Ohio

Associated Press

YOUNGSTOWN, Ohio

■ Les ouvriers syndiqués d'une usine de General Motors à Lordstown (Ohio) se sont largement prononcés samedi en faveur d'un accord qui met fin à la grève qui avait paralysé l'activité de près de 43 000 employés du constructeur automobile dans l'ensemble des États-Unis.

Environ 98 p. cent des 800 syndiqués ont approuvé cet accord, selon un responsable de l'organisation.

Cette grève portait surtout sur l'embauche d'ouvriers non-syndiqués et la fermeture d'un atelier employant 240 personnes. Selon le responsable, l'accord assure le maintien de ces 240 personnes, que 160 emplois vacants seront pourvus par des travailleurs de General Motors licenciés ailleurs et que 140 nouveaux emplois seront créés pour la production des voitures Saturn et J. On ne disposait dans l'immédiat d'aucun commentaire de la part de la direction.

La grève dans cette usine de pièces détachées, lancée le 27 août, avait provoqué la fermeture de neuf usines d'assemblage de General Motors dans le pays, affectant ainsi 42 900 personnes. Les employés de l'usine de Lordstown pourraient reprendre le travail dès samedi soir, selon un responsable syndical. On ignorait par contre quand les neuf autres usines pourraient rouvrir.

Triste fête du Travail pour les leaders syndicaux

Presse Canadienne

OTTAWA

■ À l'occasion de la Fête du travail, Judy Darcy est une exception parmi les leaders syndicaux. Elle est optimiste.

«Nous avons tenu bon et avons raison d'en être fiers», a déclaré la présidente du syndicat des employés de la Fonction publique canadienne, en citant pour exemple des gains en ce qui concerne l'équité salariale.

Mais alors qu'ils se préparaient pour les parades et les divers rassemblements de lundi, la plupart des autres dirigeants syndicaux ont laissé entendre que la thérapie de groupe s'impose presque pour leurs membres.

L'adversité a longtemps été le leitmotiv des relations de travail. Toutefois, la situation est cette année particulièrement morose en raison de la récession qui perdure et des premières craintes provoquées par traité de libre-échange nord-américain, affirment les chefs syndicaux.

Selon Statistique Canada, plus de 1,6 million de Canadiens étaient à la recherche d'un emploi, en août, portant à 11,6 p. cent le taux de chômage, comparativement au sommet de 11,5 pour cent de chômeurs lors de la récession du début des années 80.

La réforme éventuelle du droit du travail en Ontario, qui apporterait des mesures visant à interdire l'usage de briseurs de grève pendant un conflit de travail, est l'un des rares points encourageants pour les travailleurs touchés par la stagnation économique.

Mais même cette perspective est assombrie par le traité de libre-échange à trois. Les syndicalistes y voient la prolongation de l'accord entre le Canada et les États-Unis, en 1988. Ceux-ci affirment que l'entente commerciale ne fera que précipiter le déclin de la base manufacturière et le transfert d'emplois de firmes canadiennes vers le Mexique, où les coûts de la main-d'oeuvre sont moins élevés et les lois sur le respect de l'environnement, moins strictes.

En mars dernier, le Conference Board du Canada avait prédit que 1992 serait une année difficile dans le domaine des relations de travail, en raison des pertes persistantes d'emplois, du gel des salaires gouvernementaux et du ralentissement de l'économie.

«Nous devons changer ce gouvernement... La Fête du travail est une occasion pour les travailleurs de se rappeler que nos efforts ont contribué à la construction de ce pays», a affirmé à Bathurst, au Nouveau-Brunswick, Jean-Claude Parrot, vice-président du Congrès du travail du Canada.

Certains leaders syndicaux accueillent comme un tonique l'union du NPD et du Congrès du travail — qui compte 2,2 millions de membres — pour déloger le gouvernement conservateur lors des prochaines élections fédérales.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 Tirage du 92-09-05

11 14 16 17 29 41

Numéro complémentaire: 35

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	RÉSULTATS COMPLETS PUBLIÉS DÈS DEMAIN
4/6	
3/6	

Ventes totales:
Prochain gros lot (approx.):
Prochain tirage: 92-09-09

Extra Tirage du 92-09-05

NUMÉROS	LOTS
053733	100 000 $
53733	1 000 $
3733	250 $
733	50 $
33	10 $
3	2 $

Banco Tirage du 92-09-05

4	7	8	12	16
21	29	30	31	33
36	38	40	50	53
56	61	65	67	69

Prochain tirage: 92-09-07

Select 47 Tirage du 92-09-05

8 18 20 25 28 40

Numéro complémentaire: 37

MISE-TOT 2 6 25 27

GAGNANTS	LOTS
111	450,40$

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	2	14 938,00$
5/6	43	463,20$
4/6	1 988	46,70$
3/6	29 499	5,00$

Ventes totales: 1 103 022,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

La Mini Tirage du 92-09-04

NUMÉROS	LOTS
301565	50 000 $
01565	5 000 $
1565	250 $
565	25 $
65	5 $
30156	1 000 $
3015	100 $
301	10 $

Inter Plus Tirage du 92-09-04

NUMÉROS	LOTS
774156	250 000 $
74156	2 500 $
4156	250 $
156	25 $
56	10 $
NUMÉROS MOBILES	
04276	1 000 $
2833	100 $
400	25 $

Banco Tirage du 92-09-04

7	8	9	10	17	22	26
27	30	34	37	40	50	51
53	57	60	65	67	69	

Prochain tirage: 92-09-05

La Quotidienne Tirages du 92-08-31 au 92-09-05

	3	4
LUNDI	853	0935
MARDI	420	5742
MERCREDI	767	2885
JEUDI	532	1117
VENDREDI	456	8614
SAMEDI	857	3863

Provincial Tirage du 92-09-04

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
2924746	1 000 000 $
924746	5 000 $
24746	500 $
4746	100 $
746	25 $
46	5 $

T V A, le réseau des tirages

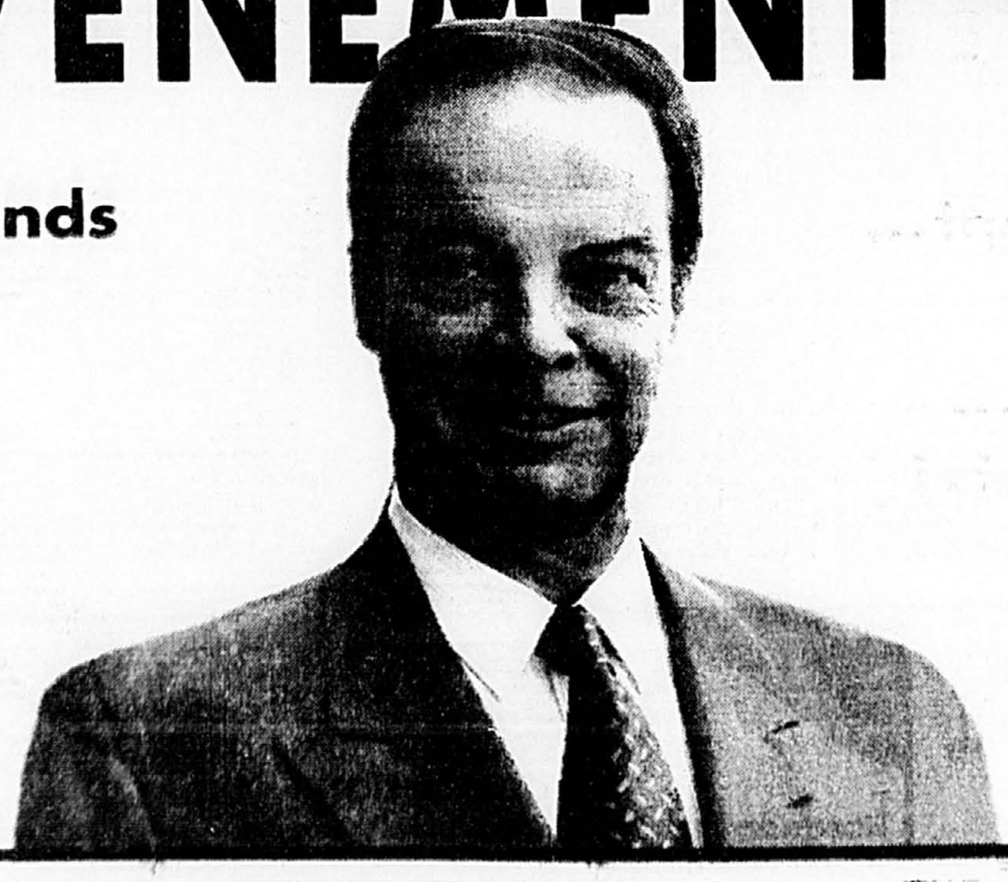
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Ce soir

L'ÉVÉNEMENT

Toute la lumière sur les grands dossiers de l'heure !

Animateur : Pierre Nadeau



Dimanche, 18h

C'est la télévision

L'ENTENTE DE CHARLOTTETOWN

Le texte officiel de l'entente constitutionnelle de Charlottetown a été rendu public jeudi dernier et publié intégralement dans *La Presse* de vendredi. Il s'agit d'un texte long et complexe. Pour aider ses lecteurs à mieux comprendre l'enjeu du référendum du 26 octobre prochain, *La Presse* publie aujourd'hui un tableau qui résume l'accord en langage clair et simple.

Texte : Philippe Dubuisson

PARTAGE DES POUVOIRS



● À la demande d'une province, Ottawa négociera son retrait des six secteurs suivants qui sont déjà, selon la Constitution, de compétence exclusive provinciale: **forêts, mines, tourisme, logement, loisirs, affaires minicipales et urbaines.** Les ententes à être négociées fixeront les conditions de retrait, y compris le transfert de ressources financières, du gouvernement fédéral. Ces ententes bilatérales seront protégées par la Constitution pour des périodes d'au plus cinq ans, avec possibilité de reconduction avec le consentement des deux gouvernements.

● Une province pourra choisir de ne pas participer à tout nouveau **programme cofinancé** mis sur pied par le gouvernement fédéral dans un domaine de compétence exclusive des provinces (i.e. un programme national de garderies). Une juste compensation financière sera versée à la province qui a recours à ce droit de retrait si elle met en oeuvre un programme ou une initiative compatible avec les objectifs nationaux.

● C'est en vertu de son **pouvoir de dépenser** que le gouvernement fédéral intervient dans les domaines de compétence exclusive des provinces. Ottawa et les provinces s'engagent à élaborer un cadre devant guider l'exercice du pouvoir fédéral de dépenser. Une fois arrêté, ce cadre pourrait devenir une entente protégée dans la Constitution pour une période d'au plus cinq ans, avec possibilité de reconduction.

● **La culture** sera reconnue de compétence exclusive des provinces. La Constitution reconnaîtra aussi les responsabilités du gouvernement fédéral en regard des questions culturelles canadiennes. Le gouvernement fédéral maintient ses responsabilités envers les institutions nationales (Radio-Canada, Office national du film, etc.), y compris les subventions et contributions versées par celles-ci. Ottawa s'engage à négocier avec les provinces des ententes qui visent à leur assurer la maîtrise-d'oeuvre de la culture sur leur territoire.

● **La formation et le perfectionnement de la main-d'oeuvre** seront reconnus de compétence exclusive des provinces. La compétence fédérale exclusive à l'égard de l'assurance-chômage est reconnue. À la demande d'une province, et suite à la négociation d'ententes bilatérales, le gouvernement fédéral devrait se retirer partiellement ou totalement du champ des activités de la formation de la main-d'oeuvre, à l'exception de l'assurance-chômage. Une disposition constitutionnelle doit prévoir le rôle du gouvernement fédéral dans l'établissement d'objectifs nationaux en matière de main-d'oeuvre.

● **Le gouvernement fédéral** s'engage, au moyen d'une disposition constitutionnelle, à négocier avec les provinces dans un délai raisonnable des ententes en matière d'**immigration**. La protection constitutionnelle de ces ententes bilatérales, qui nécessite l'unanimité, n'est pas mentionnée dans le texte définitif de l'accord de Charlottetown.

● **Le développement régional** ne sera pas reconnu comme une sphère de compétence distincte dans la Constitution. Le gouvernement fédéral s'engage à négocier, dans une disposition constitutionnelle, des ententes avec les provinces qui le désirent dans ce domaine. Ces ententes seraient protégées dans la Constitution pour une période d'au plus cinq ans, avec possibilité de reconduction.

● Dans le secteur des **télécommunications**, le gouvernement s'engage dans un accord politique à harmoniser sa réglementation avec celle des provinces. Ces ententes pourraient aussi être protégées dans la Constitution pour une période d'au plus cinq ans, avec possibilité de reconduction.

● **Le pouvoir déclaratoire** permet au gouvernement fédéral de déclarer qu'un ouvrage est à l'avantage général du Canada et de l'assujettir à la compétence législative du Parlement. La Constitution sera amendée de manière à que le pouvoir déclaratoire puisse seulement s'appliquer aux nouveaux ouvrages.

RÉFORME DU SÉNAT

● **Le Sénat réformé** sera égal, chaque province étant représentée par six sénateurs et chaque territoire par un sénateur, pour un total de 62 sièges. Le nombre de sièges du Québec passe ainsi de 24 à 6.

● **Un certain nombre de sièges** seront réservés aux Autochtones; ces sièges s'ajouteront aux sièges des provinces et des territoires.

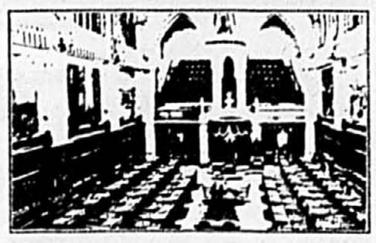
● **Les sénateurs** seront élus, selon des modalités à être déterminées, lors d'élections qui auront lieu en même temps que les élections pour la Chambre des communes. Une province pourra toutefois faire élire ses représentants par son assemblée législative.

● **Le Sénat** disposera d'un veto absolu, par un vote de 50 p. cent plus un, sur tout projet de loi concernant des changements fondamentaux de la taxation des richesses naturelles. Pour les projets de loi traitant des dépenses et recettes du gouvernement fédéral, le Sénat sera doté d'un droit de veto suspensif de 30 jours.

● **Les projets de loi** touchant la culture ou la langue francaise seront soumis à une double majorité. Ils devront être adoptés par l'ensemble des sénateurs et par les sénateurs francophones (de l'ensemble des provinces) qui disposeront ainsi d'un droit de veto absolu sur les projets de loi de cette nature.

● **Pour tout autre projet** de loi de la Chambre des communes, le Sénat pourra forcer un vote en séance conjointe des deux chambres du Parlement en le rejetant à la majorité simple. Un vote à majorité simple des 62 sénateurs et 337 députés lors de cette séance conjointe décidera du sort du projet de loi.

CHAMBRE DES COMMUNES



● **L'Ontario et le Québec** obtiennent 18 députés de plus, la Colombie-Britannique 4 et l'Alberta 2. Le nombre de députés à la Chambre des communes passe ainsi de 295 à 337.

● **On procèdera à un autre** remaniement après le recensement de 1996 de manière qu'aux prochaines élections, aucune province n'ait moins que 95 p. cent des sièges qu'elle recevrait en vertu d'une stricte représentation proportionnelle. Ainsi, l'Ontario et la Colombie-Britannique recevront trois sièges supplémentaires et l'Alberta deux, ce qui portera le nombre total des députés à 345.

● **Le nombre de députés** du Québec à la Chambre des communes passera de 75 à 93 et son poids relatif de 25,4 p. cent à 27,6 p. cent, puis à 26,9 p. cent après le remaniement suivant le recensement de 1996.

● **Le Québec obtient la garantie constitutionnelle** de conserver à un minimum de 25 p. cent son poids relatif à la Chambre des communes, peu importe son poids démographique dans l'avenir. Un changement à cette condition nécessitera l'accord unanime des provinces.

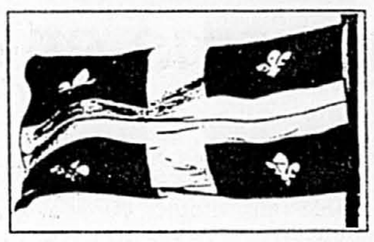
COUR SUPRÊME



● **Il sera inscrit dans la Constitution** que la Cour suprême se compose de neuf juges, dont trois doivent avoir été reçus au barreau de droit civil du Québec.

● **Le gouvernement fédéral** choisira les juges de la Cour suprême à partir de listes de noms soumises par les provinces et les territoires.

SOCIÉTÉ DISTINCTE



● **Le Québec** sera reconnu dans une « clause Canada » comme une société distincte, comprenant notamment une majorité d'expression francaise, une culture qui est unique et une tradition de droit civil. Dans les accords de Meech, la société distincte n'était pas définie.

● **La clause Canada** reconnait aussi l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tous le pays.

● **La clause Canada** confirme aussi le principe de l'égalité des provinces dans le respect de leur diversité.

● **Dans un article séparé**, il est indiqué que la législature et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir la société distincte.

DROIT DE VETO

● **Les modifications** des dispositions de la Constitution touchant le Sénat devraient nécessiter l'accord unanime du Parlement et des assemblées législatives des provinces, une fois que la série actuelle de modifications sera entrée en vigueur.

● **Toute modification** touchant la Chambre des communes, y compris la garantie au Québec d'avoir au moins 25 p. cent des sièges, devra aussi obtenir l'appui unanime du fédéral et des provinces.

● **Le processus de nomination** des juges à la Cour suprême demeure assujetti à la formule générale de modification nécessitant l'approbation de sept provinces représentant 50 p. cent de la population. Les changements aux autres dispositions relatives à la Cour suprême, y compris sa composition, exigeront l'unanimité.

● **Sur la création de nouvelles provinces**, le Québec n'obtient pas le veto recherché, qui lui avait été accordé dans les défunts accords du lac Meech. Toutefois, l'unanimité est requise pour modifier la composition du Sénat et la formule d'amendement de la Constitution pour y faire participer les nouvelles provinces.

AUTOCHTONES



● **Le droit inhérent** à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones sera reconnu dans la Constitution. Les gouvernements autochtones seront reconnus comme l'un des trois ordres de gouvernement du pays. Les parties ne pourront avoir recours aux tribunaux pour faire interpréter ce droit avant cinq ans.

● **Les nouveaux gouvernements** autochtones ne pourront adopter des lois incompatibles avec les lois jugées essentielles à la paix, l'ordre et au bon gouvernement au Canada.

● **Le droit inhérent** à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones ne crée pas de nouveaux droits fonciers.

UNION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE



● **Une nouvelle disposition** intitulée union sociale et économique sera ajoutée à la Constitution afin d'énoncer une série d'objectifs, notamment sur les soins de santé, les services sociaux, l'éducation les droits de négociation collective et l'environnement, le plein emploi et la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. On ne pourra cependant pas emmener les gouvernements canadiens devant les tribunaux pour manquement à ces objectifs.

Accord de principe entre Paris et Québec sur le développement de certaines industries de pointe

Presse Canadienne

PARIS

■ La France et le Québec harmoniseront leurs politiques industrielles pour développer ensemble certains secteurs d'excellence, comme l'aéronautique, les métaux légers ou les technologies de l'information.

Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, et le ministre français délégué au Commerce extérieur, M. Bruno Durieux, se sont entendus sur le principe de cette nouvelle collaboration au cours d'une rencontre à Paris.

«M. Durieux a pris connaissance de notre politique industrielle, a déclaré M. Tremblay, et nous avons convenu d'avoir une entente de collaboration pour développer ensemble des créneaux d'excellence où nous pourrons réellement jouer un rôle complémentaire».

Entre un bref séjour en Norvège et en Suède et une visite en Angleterre, le ministre Tremblay a passé près de trois jours à Paris pour faire la promotion de sa propre politique de développement et expliquer les implications du Traité de libre-échange nord-américain.

Pendant son séjour, il a visité les bureaux de l'Aérospatiale et recontré des dirigeants d'entreprises qui ont manifesté «beaucoup d'intérêt» pour les 13 grappes industrielles mises sur pieds au Québec.

«J'ai expliqué qu'on ne peut pas développer nos grappes sans partenariat avec les investisseurs étrangers. On a intérêt à conclure des ententes stratégiques et à développer une meilleure complicité», a dit M. Tremblay, en citant l'exemple de Bombardier, présent dans l'Aérospatiale et dans Airbus.

Mais le gouvernement québécois, qui offre les avantages «les plus compétitifs au monde» dans la recherche et le développement, ne mise pas que sur sa politique industrielle pour attirer les investisseurs.

Après la conclusion du Traité de libre-échange nord-américain, le Québec se présente plus que jamais comme la porte d'entrée d'un immense marché de 360 millions de consommateurs.

«Les Européens et les Français réalisent que l'Amérique du Nord a développé le plus grand bloc économique au monde. Ils sont évidemment attirés par le contexte américain. Nous leur disons que leur pied-à-terre, l'endroit où ils doivent s'établir, c'est le Québec.»

Plusieurs entreprises auraient d'ailleurs manifesté leur intention d'investir au Québec.

«Il s'agit de partenaires importants implantés au Québec et qui ont des projets d'expansion et de modernisation, a déclaré M. Tremblay sans donner plus de précisions. On négocie sur une base d'affaires de nouveaux projets d'investissements.»

M. Tremblay a quitté Paris hier pour l'Angleterre où il assistera au Salon de l'aéronautique de Farnborough.

Il rentrera à Québec le neuf septembre (comme doivent le faire tous les ministres et députés) pour assister au dépôt de la question référendaire à l'Assemblée nationale.

Le ministre a précisé qu'aucun des investisseurs qu'il a rencontrés en Norvège, en Suède ou à Paris ne l'a interrogé sur la situation constitutionnelle québécoise.

AVIS PUBLIC

ENCAN

À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL DORVAL
DOUANES CANADIENNES
COMPLEXE D'ENTREPOSAGE DU FRET AÉRIEN EN CAUTION
EX-FRET AÉRIEN

Re: Cargaisons d'articles non payés, non réclamés, marchandise dédouanée et authentique, faite à la main

TAPIS PERSANS

ET AUTRES TAPIS D'ORIENT DE QUALITÉ, EN LAINE ET SOIE, DE PLUSIEURS DIMENSIONS ET CATÉGORIES, TELS TABRIZ, KASHAN, BOKHARA, SAROOK, D'IRAN, D'INDE, DE PERSE:

- tout doit être payé et emporté à l'achat.
- supplément 10% pour frais de transport, commission et entreposage.
- chaque lot sera déballé et chaque pièce sera étiquetée pour inspection publique.
- une pièce d'identité valide est nécessaire pour l'inscription et un certificat d'exemption pour commerce est requis pour avoir droit à l'exemption de taxes.
- modalités de paiement: chèques, comptant, cartes de crédit.

ENCANTEUR AUTORISÉ ET MANDATÉ

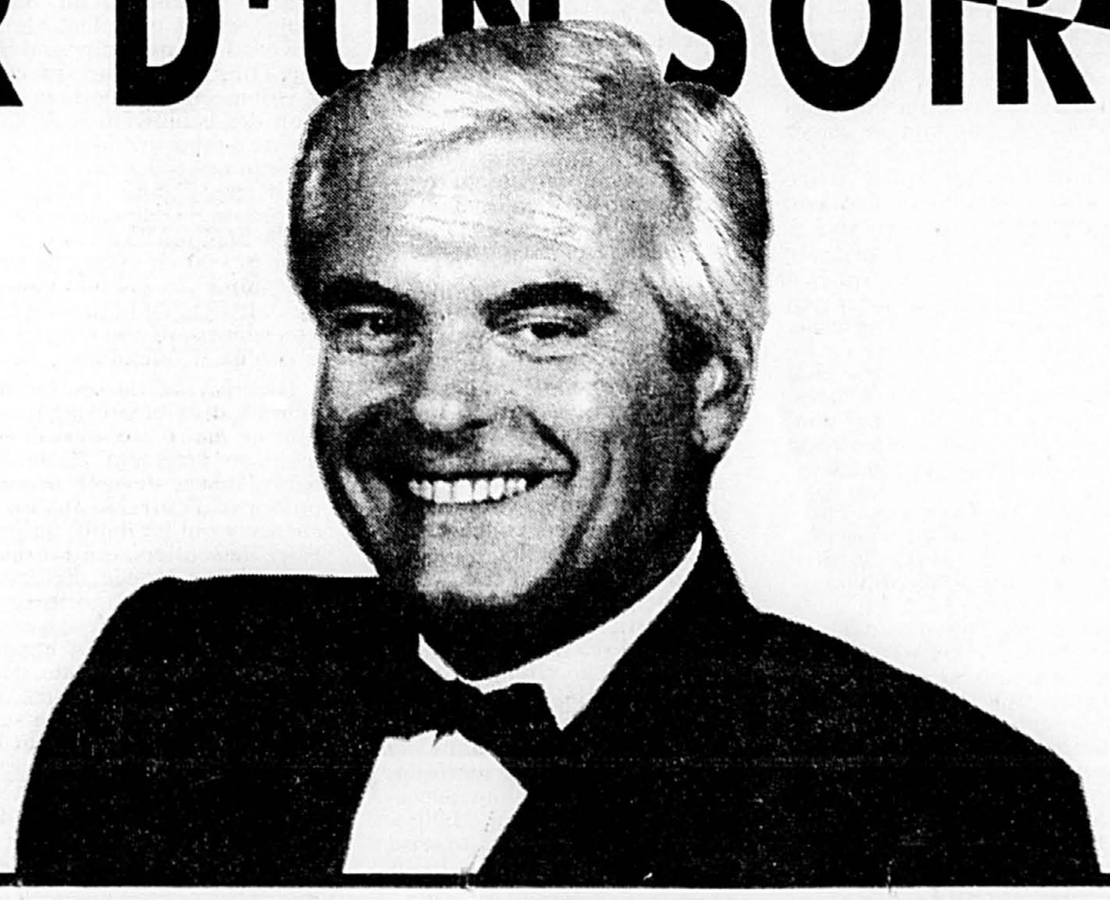
LE LUNDI 7 SEPTEMBRE 1992
14 H PRÉCISES

EXPOSITION: à partir de 13 h

DIRECTION AÉROPORT INT. DE MONTRÉAL DORVAL, EN SUIVANT CÔTE-DE-LIESSE JUSQU'À L'AV. CARDINAL JUSQU'À STEWART GRAHAM NORD (1 RUE À L'OUEST DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE L'AÉROGARE), DOUANES CANADIENNES, COMPLEXE D'ENTREPOSAGE DU FRET AÉRIEN EN CAUTION, PORTE VOISINE DU BUREAU DES DOUANES CANADIENNES AU 765, BOUL. STEWART GRAHAM NORD.

Ce soir

STAR D'UN SOIR



Un ciel de talent... et vos étoiles !

Un coffre-fort... et des gagnants !

Animateur : Pierre Lalonde

Dimanche, 19h

C'est la télévision

Montréal en ville

Le club des 1500 watts



JOHANNE MERCIER
collaboration spéciale

Rien de très spectaculaire chez Fassi électrique, *seulement* l'ampoule européenne introuvable ailleurs, ou l'ampoule halogène la plus rare qui soit ou encore l'ampoule miniature que vous n'espériez plus! Jugez par vous-même: on y vend des ampoules de 1 à 1500 watts. Faut être une 100 watts juste pour savoir que ça existe sur le marché!

Fassi, c'est le propriétaire. Pour peu que vous démontriez un certain intérêt à sa boutique, il vous la fait visiter avec la fierté du conservateur dans son musée. J'ai ainsi découvert des ampoules ayant une touche de vert, de bleu, de rose, de pêche ou de jaune, d'autres reproduisant la couleur du jour même en pleine nuit, d'autres spécialement conçues pour la lecture et réduisant la fatigue des yeux, d'autres favorisant l'éclosion des graines de semence et assurant la vivacité des jeunes pousses pour la culture à l'intérieur, et enfin des ampoules toutes romantiques, au fort accent de rose, qui éclairent ma chambre comme le feraient des chandelles...

Avec son fils, M. Fassi confectionne aussi des abats-jours disons... traditionnels. Les Fassi offrent aussi un service de réparation à domicile pour qui ne peut se rendre en magasin.

(*Fassi électrique: 1513, rue Fleury est*).

AU PAIN DORE: ENCORE ET ENCORE

■ Drôle de parcours que celui de la boulangerie **Pain Doré**. Cinq ans passés en ermite dans une petite rue où on n'aboutit pas par hasard (6850 rue Marquette). Paradoxalement, son pain est alors connu dans tous les coins de la ville puisqu'il est servi par un grand nombre de restaurateurs.

Puis il y a un an environ, Au Pain doré attaque de front la rue Saint-Denis, en s'installant au 3895, au coeur de l'action, à deux portes de L'Express, un de ses plus fidèles promoteurs.

Enfin, depuis quelques semaines, la boulangerie a franchi la rue Saint-Laurent (1415 rue Peel) et conquiert une autre clientèle, d'affaires celle-là. Parait même que quelques 'maniaques' s'y procurent croissants le matin, sandwich le midi et baguette le soir pour le retour à la maison.

Ce qui retient particulièrement l'attention rue Peel, ce sont les pains en forme d'animaux: souris, tortue, cochon, crocodile.

L'AUTRE CHAMPIGNON

■ Je vous préviens à l'avance, question que vous n'arriviez pas les mains vides au Jardin botanique les dimanches après-midi de septembre, alors que des mycologues se chargent d'identifier les champignons que vous aurez trouvés dans votre pelouse ou dénichés dans un sous-bois de votre campagne.

Les champignons, c'est un monde. Un monde qui n'habite pas la même planète que ce petit légume rond et blanc, prisonnier du cellophane au supermarché. 'L'autre champignon', ce sont les coprins, les cortinaires, les bolets, les marasmes d'oréades, les chanterelles. Il faut savoir bien les identifier car tous, comme on le sait, ne sont pas comestibles. Les mycologues du Jardin botanique vous aideront à distinguer l'ivraie du bon grain.

Également, au Jardin botanique, exposition de champignons les 19 et 20 septembre.

COMPOSTER EN VILLE

■ À vos agendas, recycleurs invétérés! Le 30 septembre à 19h, à l'auditorium du Jardin botanique, dernière chance d'assister à une soirée d'information sur le compostage. Qu'est-ce que ça mange, ça, en hiver (et au demeurant, quatre saisons par année...)? Eh bien tout ce qui est organique: de l'enveloppe des épis de maïs aux pelures de pommes de terre, en passant par les restes de la table. Le compost qui en résulte peut servir pour le jardinage. En plus, 'composter' réduit la quantité de déchets à éliminer.

Aux résidents de Montréal, la ville offre pour 25$ un composteur (vous aurez le choix entre quatre modèles). Si vous brûlez d'envie de posséder votre composteur avant même d'assister à la séance d'information du 30, présentez-vous au 2525 rue Jarry est, du lundi au vendredi entre 10h et 17h. Informations: 872-7232.

PROPRIÉTAIRE CHERCHE LOCATAIRE

■ **Non, je ne suis pas allée jusqu'à me déguiser en locataire à la recherche d'un appartement pour témoigner de l'efficacité de ce nouveau service à Montréal, A1 Location résidentielle** (décidément, on n'est pas tous doué pour trouver des noms inspirants...).

Mais comme ce service est nouveau et, parait-il, unique, j'ai mordu à l'hameçon de la préposée qui m'a fait connaître son existence. Il s'agit donc d'une agence dont le but est de 'matcher' propriétaires et locataires, de la même façon que l'agent immobilier 'matche' acheteurs et vendeurs. Ça fonctionne ainsi: les propriétaires sont invités, moyennant 50$ par mois le premier mois et 20$ pour les suivants, à inscrire leur logement à louer dans une banque de données qui est par la suite gratuitement mise à la disposition d'éventuels locataires. Si vous êtes à la recherche d'un logement, vous avez accès à cette banque via un préposé qui s'enquérera de la grandeur du logement recherché, s'il serait meublé ou non, chauffé ou non et dans quel quartier. Téléphone: 847-1525.

FRITE ALORS

■ Si votre mémoire vous sert bien, c'est en termes fort explicites que j'avais l'an dernier porté ombrage aux frites soi-disant belges de **Frite Alors**, dont l'ouverture récente pâmait l'opinion publique. Friterie belge mon oeil: voilà en substance ce que j'avais écrit au sujet du petite resto de l'avenue du Parc (5235). Cette semaine, en me rendant au Club Soda auquel il fait face, je donne une deuxième chance au coureur. Qui court le mille en un temps record, cette fois-là!

Étais-je dans de meilleures dispositions ou y a-t-il eu changement réel? Qu'importe. Les frites sont cette fois meilleures, bien meilleures. Avec une mayonnaise qui les rehausse plutôt que de les assommer.

Il ne faut pas voir dans ce revirement un ralliement à la faune branchée qui fait de Frites Alors la version sophistiquée des anciens 'rois de la patate', mais plutôt une opinion revue et corrigée. Voilà.



Les soi-disant frites belges de Frite Alors, face au Club Soda, avenue du Parc, sont devenues de vraies frites belges, avec mayonnaise à l'avenant. PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*



La boulangerie AU PAIN DORE a débuté dans la quasi clandestinité, pour finalement prendre pignon sur rue l'an dernier, à deux portes de l'Express, rue Saint-Denis, et ensuite s'implanter rue Peel, il y a quelques semaines.

Les maires de Montréal — MONTRÉAL 350e

Camillien Houde: théâtralité, pragmatisme et passion politique (1)

LUC DESROCHERS
collaboration spéciale

Traiter des mandats de Camillien Houde à la mairie montréalaise, c'est aborder une légende faite de rebondissements, des avancées et des reculs, des coups d'éclat d'un homme politique incomparable et d'une époque bouleversée. L'une comme l'autre demeurent encore de nos jours largement méconnus, insaisissables dans leur complexité et leur originalité. Sur fond de catastrophe économique et sociale, adulé par le uns, honni par les autres, Houde évolue, déploie son talent, exploite toutes les possibilités de son rôle, occupe à lui seul une large partie de la scène et capte l'attention des spectateurs, «car nous sommes au théâtre, le public est au théâtre, sans payer», comme dit Robert Rumilly.

Camillien Houde, maire de Montréal en 1928-1932, 1934-1936 et 1938-1940, a eu droit à tous les qualificatifs, de la part de ses contemporains comme de ses biographes et des historiens. Il est tour à tour le p'tit gars de Sainte-Marie, l'imprévisible monsieur Houde, le tribun, le Mussolini canadien, Houde le magnifique, le bouffon, Monsieur Montréal, le chum à tout le monde, le populiste, etc. Communiste en puissance pour les tenants du corporatisme social, il est au contraire fascisant pour la gauche et les milieux bourgeois, anglophones et libéraux surtout. Les conservateurs et le Parti libéral se l'attachent selon leurs intérêts du moment. Les gens bien lui trouvent une allure de rustre; les gens d'instruction et de profession le croient inculte.

Pour ceux qui souhaiteraient l'identifier, voire l'enfermer, dans une logique de parti, Houde est politiquement inclassable. Les gens du peuple, les gagne-petit reconnaissent en lui l'un des leurs, qui réussit à force d'acharnement, qui narguent les grands et les puissants sur leur propre terrain.

Camillien Houde fait ses premières armes en politique au début des années 1920. Issu d'un milieu ouvrier très pauvre du quartier Saint-Henri, Houde est le seul enfant survivant d'une famille de dix: ses frères et soeurs étant tous décédés avant l'âge de deux ans.



Camillien Houde, maire de 1928 à 1932, de 1934 à 1936 et de 1938 à 1940.

Né en 1889 dans une petite rue sans nom, son origine plus que modeste n'indique en rien un grand destin.

Camillien, comme ses électeurs l'appelleront familièrement, suit néanmoins son cours commercial, auprès du frère Marie-Victorin entre autres, et parvient à décrocher un poste de commis à la banque d'Hochelaga (1912). Il en devient gérant en 1916 puis délaisse cette situation bien vue à l'époque pour se lancer dans les affaires (marchand de biscuits, de charbon, de whisky et courtier d'assurances) où il ne rencontre que déboires.

Mais Georgette Falardeau, sa deuxième femme qu'il a épousée en 1919, l'avait mis en contact avec Joseph Dufresne, cet important biscuitier de Joliette, pour qui elle a travaillé comme secrétaire. Or, Dufresne est un pilier du Parti conservateur et devient bientôt le protégé politique de Houde.

Poussé par Georgette, Houde se porte candidat conservateur dans le comté Sainte-Marie aux élections provinciales de février 1923 et, à la surprise générale, il est élu à l'Assemblée législative. Pour un inconnu, la victoire est notable puisque le candidat défait Joseph Gauthier était le protégé du maire Médéric Martin et des libéraux, alors maîtres de la scène politique depuis des décennies. Ce qui fit la différence, c'est les style de Camillien, campagne à l'emporte-pièce, ascendant irrésistible sur les foules, et un 'léger' coup de pouce de Lord Atholstan, le richissime propriétaire du Star.

Et l'ascension, plutôt que de s'arrêter là, continue. Défait aux élections de 1927 mais réélu l'année suivante par suite de la mise au jour de fraudes électorales. Camillien devient en 1929 chef du Parti conservateur et de l'Opposition conservatrice jusqu'aux élections générales du 24 août 1931 où il est battu dans son comté. Après avoir vainement tenté de contester judiciairement les élections, il cède alors la place à Maurice Duplessis.

Dans l'intervalle, Camilien a pris pied à l'Hôtel de ville, défaisant Médéric Martin lui-même en 1928, dans un Montréal encore animé de l'euphorie des années folles. C'est l'époque de la fièvre boursière, des fortunes faites en un jour, des Dominion Stores et des premiers Steinberg, magasins à succursales en concurrence directe avec le petit commerce canadien-français, l'époque du parachèvement du pont Jacques-Cartier, un projet, vieux d'un demi-siècle, des débuts de l'aviation canadienne, de la venue du R-100 (le dirigeable) à Saint-Hubert.

La frénésie, cependant, se change bientôt en panique. Aux fortunes en un jour, succèdent les faillites en une heure. La fameuse et éprouvante crise économique frappe de plein fouet à compter de 1930. Camillien, qui s'était fait un point d'honneur de rendre ses bureaux de l'Hôtel de ville accessibles aux simples citoyens comme aux mieux nantis, voit s'allonger la file de ses commettants venus demander aide et secours contre le chômage. Camilien entreprend sa tâche la plus ardue: soulager la misère de sa ville et assurer tant bien que mal un équilibre budgétaire que ses prédécesseurs, dans des circonstances moins difficiles, avaient été incapables d'instaurer.

Le défi est de taille, et Camillien y consacre ses énergies en exclusivité. Malgré l'avis de créanciers au sens social plutôt douteux, le maire fait distribuer 100 000$ aux gens dans le besoin par l'intermédiaire des conférences de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Alors à son second mandat mais toujours handicapé par les pouvoirs quasi inexistants de la mairie, ses initiatives prennent effet grâce à l'équipe d'échevins élus en même temps que lui au Conseil de ville.

Le nouveau comité exécutif mettra en branle de multiples travaux publics: le Jardin botanique, les chalets du Mont-Royal et du parc Lafontaine, des viaducs, des bains publics, etc. On s'assure, par une commission échevinale, de la rotation des bénéficiaires de cette forme de secours. Mais on doit bientôt cesser les travaux, faute d'argent pour l'achat des matériaux. Tous ceux affectés par le manque de travail, ils seront 62 000 en 1934 (soutiens de famille de 242 000 personnes), le tiers de la main-d'oeuvre, sont ravalés au rang de nécessiteux, de mendiants.

Houde y va de ses propres deniers, distribuant son allocation de maire aux plus démunis; son logement de la rue Saint-Hubert devient presque un centre d'entraide où l'on va chercher qui un habit, qui une paire de souliers, qui un manteau d'hiver. Houde, d'ailleurs, n'accumulera aucune fortune, ne tirera aucun avantage pécunier de sa position. À chaque fois qu'il quitte son poste, dans les années trente comme en quarante, il se retrouvera sans le sou! S'il y a patronage et favoritisme de la part de l'administration municipale, ce n'est certes pas en faveur du maire qu'ils s'exercent.

Quoi qu'il en soit, ses mesures demeurent aussi populaires qu'impuissantes. D'autant plus que le maire se bute périodiquement aux menaces des Banques de Montréal, Royale et Canadienne nationale, les principaux créanciers de la ville, et que les gouvernements des paliers supérieurs maintiennent une attitude attentiste, déplorable et coûteuse.

Camillien voudrait imposer les banques, les brasseries, les agents de change, les compagnies d'assurances, idéalement. Il doit plutôt se contenter d'une taxe générale de vente de 2 p. cent (les aliments y sont soustraits). Le remède est impopulaire, on s'en doute, mais efficace. Il coûtera cependant deux ans de mandat au maire, lequel revient en force en 1938.

La situation demeure critique, financièrement et socialement. La dette municipale et scolaire atteint maintenant 110 millions de dollars, vingt fois plus qu'à Toronto! La dette a augmenté quatre fois plus vite que l'évaluation municipale. Pour comble, les tensions politiques ne cessent de s'accentuer, alimentées aux clivages idéologiques nouveaux du fascisme et du communisme, aux préjugés ethniques et racistes, aux nationalismes étroits et aux rumeurs de guerre mondiale imminente. C'est l'occasion pour Camillien de faire des sorties comme seul lui peut les faire, éblouissantes pour les uns, scandaleuses pour les autres.

En 1939, alors que la venue du roi George VI et de la reine Elizabeth est dans l'air et que le bataillon McKenzie-Papineau des brigades internationales est de retour d'Espagne où il a combattu les troupes de Franco, le maire déclare que la menace fasciste est bien plus à craindre que le communisme car, dit-il, les Canadiens français ont le fascisme dans le sang! Hauts cris parmi les fidèles de Sa Majesté, condamnations de la part des milieux clérico-nationalistes pro-franquistes. La réaction, le tollé est général.

Et Houde de s'expliquer: par ses propos, il entend que la culture latine et la religion catholique, le respect de l'autorité et de l'ordre sont, qu'on le veuille ou non, des points d'ancrage d'une sympathie réelle des Canadiens catholiques et français à l'égard de l'Italie, et c'est vers elle qu'ils iraient sans doute en cas de guerre. C'est pourquoi la menace fasciste est plus insidieuse ici, et plus dangereuse. En outre, dit-il, il faut se méfier d'un certain courant qui, sous prétexte d'unité nationale et d'ordre social, tend à l'extrémisme et à la sécession du Québec! Houde avait déjà dit en 1934 que les années à venir exigeraient des mesures radicales et catégoriques. Il réaffirmait maintenant l'importance de cette nuance. D'ailleurs, les 100 000 manifestants pro-franquistes de 1936, rassemblés par l'École sociale populaire, catholique, corporatiste et nationaliste, pouvaient inquiéter bien plus que les 15 000 sympathisants communistes réunis l'année suivante.

Camillien Houde s'est toujours tenu à l'écart des courants menant à la xénophobie, par conviction sans doute, par intérêt politique probablement aussi. Ce qui ne l'empêchera pas de dénoncer le réarmement du Canada dès le début, ni même de lancer un appel à la désobéissance civile au moment de la campagne d'enregistrement décidée par le gouvernement fédéral en 1940. Houde y perdra sa liberté, pendant quatre années. Était-ce un mauvais calcul politique de sa part ou une décision indissociable de ses convictions profondes? Bien peu de gens, parmi les anti-conscriptionnistes, se sont hâtés de réclamer sa libération.

Était-ce un autre de ses coups de théâtre dont il croyait sortir tel Cyrano de Bergerac de ses duels? Toujours est-il que le rideau s'est abaissé, qu'il n'y eut pas de rappel. Camillien cependant n'abandonnait pas pour toujours son rôle de maire, il y reviendra en 1944, mais dans une pièce et un décor tout autre que celui qu'il avait connu.

SOURCES: R. Rumilly, *Histoire de Montreal*, tome IV, Fides, 1974. P.-A. Linteau, *Histoire de Montreal depuis la Confederation*, Boreal, 1992: 283-426; R. Levesque et R. Migner, *Camilien et les annees vingt*, Editions des Brules, 1978; C. Renaud, *L'imprevisible monsieur Houde*, Editions de l'Homme, 1964; H. La Roque, *Camilien Houde,le p'tit gars de Ste-Marie*, Editions de l'Homme, 1961; L. Roberts, *Montreal, From Mission Colony to World City*, Macmillan, 1969; J. Hamelin et N. Gagnon, *Histoire du catholicisme quebecois*, tome I, 1898-1940, Boreal, 1984; A. Levesque, *Virage a gauche interdit*, Boreal, 1984; R. Comeau et B. Dionne, *Les communistes au Quebec 1936-1956*, Presses de l'unite, 1980.

C'EST LA FÊTE DU TRAVAIL ET...

LA FÊTE CONTINUE !



Allez au marché, et repartez sans payer !

L'entrée sera gratuite samedi le 5, dimanche le 6 et lundi le 7 septembre de 10 h à 13 h.

On expose des faits !

VENEZ VOIR 6 EXPOSITIONS EXCEPTIONNELLES :
Montréal, une histoire à suivre.
Racines du futur.
Kahswenhtha.
À mille lieux.
Les écrivains dans la ville.
Omnicité.

Ça va signer !

SIGNATURES D'AUTOGRAPHES dans les salles d'expositions.
SAMEDI LE 5 SEPTEMBRE, entre 13 h et 15 h, personnalités du monde du sport : Youppi, Rodger Brûlotte, Claude Raymond, Ron Piché et autres...

Entre 15 h et 17 h, athlètes montréalais ayant participé aux Jeux Olympiques de Barcelone.

DIMANCHE LE 6 SEPTEMBRE, de 13 h à 17 h, « Les écrivains dans la ville », avec Michel Tremblay, Françine Noël « auteure de Maryse », Marie Laberge et Yves Beauchemin.

LUNDI LE 7 SEPTEMBRE, de 13 h à 16 h, marionnettistes du Théâtre sans fil.

La chance va tourner en votre faveur !

À compter de 13 h, l'achat d'un billet d'entrée pour les expositions vous donne la chance de gagner de nombreux prix : billets de spectacles, d'expositions, de concerts et même, un voyage à Paris grâce à la « Roue de la culture ».

Venez mettre votre grain de sel !

Épluchette de blé d'Inde à partir de 11 h 30 au Café Bonsecours. La pomme y sera également à l'honneur.

On s'exhibe en public !

Animation avec magiciens, jongleurs et musiciens.

MARCHÉ BONSECOURS
350, rue St-Paul Est (à l'est de la Place Jacques-Cartier; la circulation sur la rue St-Paul sera restreinte au cours de la fin de semaine.)
Métro Champ-de-Mars.
Ligne d'autobus 26, reliant le Marché Bonsecours à la Place du 350e.

350 ANS

MONTRÉAL *fête*



ENTRÉE GRATUITE TOUS LES JOURS.

Faites le tour du proprio !

SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI
Profitez d'un circuit-découverte pour voir toutes les facettes du centre-ville. Départ en autobus toutes les demi-heures entre 10 h et 17 h, de la Place du 350e. Inscription obligatoire sur place. Places limitées.

Le plus grand ciné-parc sans voitures !

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 21 h 00, projection du film « Un cœur en hiver » de Claude Sautet en première nord-américaine sur grand écran extérieur. Présenté dans le cadre du Festival des films du monde. (En cas de pluie, remis au lendemain.)

Soufflez dans la balloune !

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE
Pour les jeunes et moins jeunes, brunch musical avec La Flûte Enchantée, à 12 h. Puis, à 14 h 30, spectacle de Gulko le jongleur et atelier de maquillage.
À 15 h, atelier de trapèze à vous couper le souffle avec Yolande Hudon !
À 16 h, venez « souffler dans la balloune » alors que nous tenterons d'établir un nouveau Record Guiness de gonflage de ballons.
Histoire de terminer cette journée en beauté, à 20 h 00, spectacle du Starlight Chinese Classical Music Group. (Musique folklorique et classique jouée sur des instruments traditionnels. Présentation de Musique et Traditions du Monde.)

Il va y avoir du chantage !

LUNDI 7 SEPTEMBRE 20 h 30, SUR LA GRANDE SCÈNE :
Grand spectacle de clôture avec Ginette Reno.

PLACE DU 350e
Angle Berri et Ste-Catherine
Métro Berri-UQAM

RENSEIGNEMENTS : 872-7292

Grands partenaires

Coca-Cola Classique · Esso · Ford · Molson O'Keefe

En collaboration avec :

Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

DES CRIMES ET DES HOMMES

Les grands procès: l'affaire Dunn

Ce drame, qui connaît son dénouement au début des années 80, pourrait servir de prologue à une décennie qui passera à l'histoire comme ayant été celle du yuppie et de sa cupidité. L'affaire fit grand bruit, autant par sa nature que par le panache de son protagoniste. Son cadre n'a pas nui non plus, on se retrouve au Saguenay-Lac-Saint-Jean, là où l'on ne fait rien sans un certain éclat. Enfin, c'est aussi un conte moral, on voudrait seulement qu'il ne s'agisse que d'une fiction et qu'il n'y ait pas eu mort d'homme. Mais nous sommes ainsi faits, on ne croit qu'aux histoires vraies. Autrement, on s'épargnerait beaucoup de tragédies.

Piège pour un homme seul



DANIEL PROULX

collaboration spéciale

Le juge Toussaint McNicoll qui, à l'occasion, siège dans la Vieille Capitale, est encore vert à 72 ans. En ce dimanche du début de septembre 1978, à midi, il fend du bois à son chalet de Saint-Gédéon, sur les bords du lac Saint-Jean, quand s'amène son fils Serge, un avocat de 35 ans, accompagné de sa femme, de leurs deux enfants et de son ami et associé, Michel Dunn, qui n'a que 26 ans.

Les visiteurs avalent une pizza puis les deux amis se préparent à aller sur les rives du lac, s'y exercer au tir au pigeon d'argile. On sort les fusils du coffre de la voiture puis tout le bataclan. À la blague, Gisèle, l'épouse de Serge, leur lance: «Vous partez deux, revenez deux!»

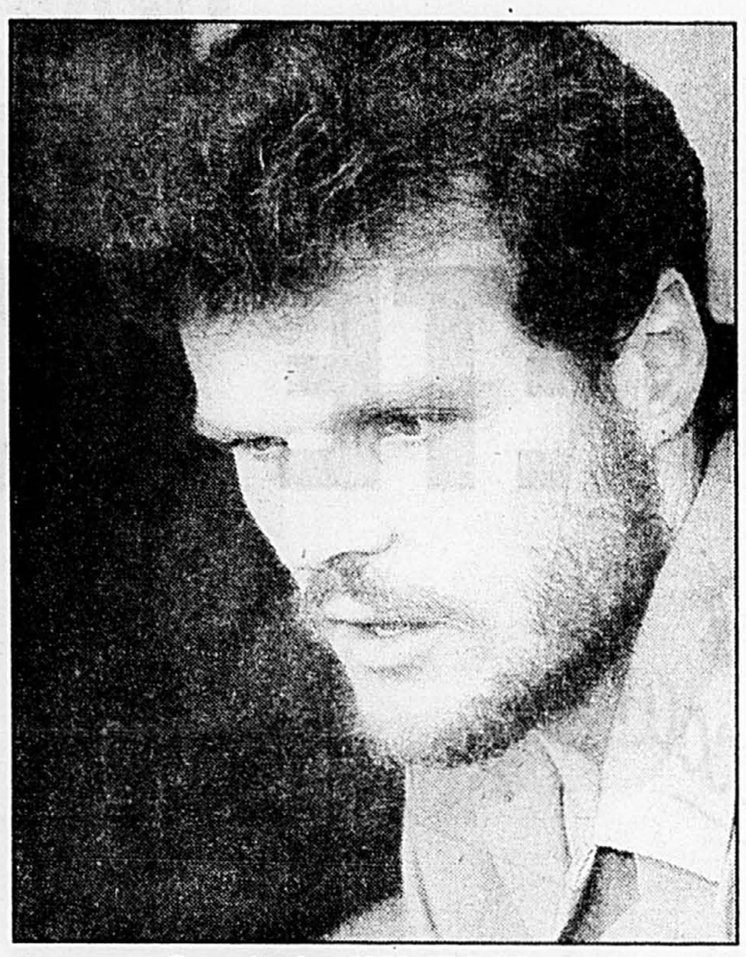
Un peu plus d'une heure plus tard, le juge fait une sieste quand il est tiré de son sommeil par les cris de Dunn qui revient en courant de la plage: «C'est épouvantable! C'est épouvantable!» Il a de la peine à reprendre son souffle: «Un terrible accident est arrivé à Serge! Vite, une ambulance! Vite!» Gisèle court à la plage, le plus vieux de ses fils, qui a six ans, éclate en sanglots: «Je ne veux pas que mon père meure! Je ne veux pas qu'il meure!»

Le soir même, le docteur Richard Authier fait l'autopsie du cadavre du jeune avocat puis émet le permis d'inhumation.

Cette tragédie est déjà de l'histoire ancienne quand, le 12 octobre suivant, on apprend que le corps a été exhumé pour que les pathologistes l'autopsient à nouveau. Des bruits courent puis, moins de deux semaines plus tard, coup de théâtre: une accusation de meurtre sera portée contre l'avocat Dunn! La presse s'empare de l'affaire et quand on apprend que l'accusé, qui était représenté jusque là par un éminent criminaliste de la région, a décidé d'assumer seul sa défense à son procès, tout le Québec tourne les yeux vers le Palais de justice de Roberval.



L'avocat Michel Dunn, au banc des accusés, en mars 1979, pour le meurtre de son associé et ami, Serge McNicoll.



En septembre 1982, Michel Dunn est vice-président du comité des détenus d'Archambault.



Le 31 mai 1982, Michel Dunn épouse, au Palais de justice de Saint-Jérôme, Doris Tommassin. Immédiatement après la cérémonie, Dunn reprenait le chemin de la prison.

Un accident qui n'en serait pas un?

À la mi-mars 1979, s'ouvre dans une salle étroite, surchauffée et bondée, ce procès qui constitue un précédent dans les annales judiciaires québécoises sinon canadiennes. Pour présider le débat, on a désigné le juge Noël Barbès, un éminent juriste qui siège habituellement en Abitibi. De son côté, le ministère public a dépêché le redoutable procureur montréalais René Domingue.

Le pittoresque juge McNicoll, qui a l'esprit caustique et le verbe haut, témoigne le premier. Il relate les circonstances qui ont entouré le drame puis rappelle que plus tard, au cours de cette journée fatidique, il a cherché à savoir ce qui s'était passé: «L'accusé m'a dit que le fusil de Serge s'était enrayé puis qu'il a ensuite tiré. Je trouvais l'histoire confuse, je lui ai demandé si la balle provenait de son fusil ou de celui de Serge. Il m'a dit que c'était impossible que la balle provienne du sien... Il m'a ensuite dit qu'il avait vu Serge étendu sur la grève, le visage plein de sang... Je trouvais ça curieux puisque je n'ai vu qu'un léger filet de sang à la commissure des lèvres de mon fils...»

Le même jour, il assiste à l'interrogatoire de Dunn qui déclare aux policiers accourus sur les lieux: «Nous avions tiré près d'une trentaine de coups de feu lorsque l'arme de mon associé s'est coincée. Il nous a fallu un bon moment avant de la réparer et immédiatement après, Serge a tenté de viser le pigeon que je venais de lancer. Après avoir entendu le coup de feu, j'ai regardé la trajectoire du pigeon et juste comme je me retournais pour lui dire qu'il l'avait raté, je l'ai vu étendu sur le sable, la tête ensanglantée...»

Le témoin reviendra sur le sujet avec celui-ci en quelques autres occasions, comme au salon funéraire, sans que les choses ne lui paraissent plus claires. Il prend tout en note, compare une déclaration avec l'autre, puis en tire une terrible conclusion. Certains observateurs supposeront que l'affaire était bel et bien classée lorsque le juge McNicoll, fort de ses doutes, usera de son influence pour faire rouvrir l'enquête.

Aussi attend-on avec impatience le moment du contre-interrogatoire. Il n'en ressort rien d'extraordinaire, le témoin répond cependant aux questions de l'impétueux Michel Dunn, qui n'est pas sans savoir qu'il y est pour beaucoup dans le sort qui lui est fait, avec un soupçon d'impatience mal contenue.

Le mobile, l'arme du crime, les experts

Le ministère public fait ensuite comparaître les directeurs de succursales bancaires où l'accusé a des comptes... et quatre prêts personnels qui s'élèvent à quelque 30000 $! La dette est impressionnante mais l'accusé fera cependant préciser à chacun qu'il en assume fidèlement les échéances...

Ensuite, on tente de prouver qu'il a des intérêts dans des affaires qui ne marchent pas très bien...

Enfin, la Couronne fait témoigner un agent d'assurances qui a fait souscrire aux accusés, en janvier 1977, une police où la vie des deux associés était assurée, au bénéfice de l'autre, pour la somme de 100000 $. L'accusé fera cependant reconnaître au témoin qu'il s'agissait là d'une initiative de la victime.

Voilà pour le mobile, on passe ensuite à l'arme présumée du crime. Trois témoins défilent à la barre et apprennent au jury qu'au moins un mois avant le drame, l'accusé avait en sa possession un pistolet de 9 mm de calibre avec lequel il s'est exercé au tir à quelques reprises.

Viennent ensuite les experts en médecine légale. Auteur du premier rapport d'autopsie, le docteur Authier reconnaît avoir fait «une erreur d'interprétation»: «Je me suis basé sur l'histoire qu'on m'avait racontée...» Il a donc émis le permis d'inhumer. Six semaines plus tard, l'enquête est rouverte: on exhume le corps et on recherche en vain les viscères inhumés ailleurs. Le médecin légiste procède à une seconde autopsie, en compagnie cette fois de deux confrères. Le trio d'experts est formel: la victime a été tuée par la décharge d'une arme à feu, autre qu'un fusil de chasse, «à bout portant». La balle a pénétré par la nuque et est ressortie par la bouche, les enquêteurs ne l'ont jamais retrouvée...

Avec les témoignages des experts en balistique, la théorie du «bout portant» chancelle sous les coups de boutoir de l'accusé. La distance de tir aurait pu être d'une dizaine de pieds et la blessure aurait pu résulter de l'action d'un projectile dévié et tiré de loin par une arme de chasse puissante. Mais en aucun cas aurait-elle pu être causée par le projectile d'un fusil de calibre 12...

La parole est à la défense

La Couronne a fait entendre plus d'une vingtaine de témoins, l'exposé de sa preuve est terminé. Le tour de la défense est venu. Pour l'essentiel, sa démonstration tient dans le témoignage de l'accusé dont la déposition tant attendue ne consiste finalement qu'en un très court exposé, précis et bien préparé, souvent empreint d'émotion. Dunn réussit le tour de force d'être à la fois procureur et témoin.

Le jury est tout ouïe, comme l'auditoire qui est aussi nombreux qu'au premier jour. Quand le témoin raconte la scène de la plage de Saint-Gédéon, il a des sanglots dans sa voix qui s'étrangle. Il répète simplement ce qu'il dit depuis le drame: «Je ne comprends absolument rien à ce qui a pu se passer. C'est un mystère pour moi...» Sur les déclarations contradictoires qu'il a pu faire aux policiers: «J'ai émis des hypothèses pour tenter de comprendre. J'en ai émis plusieurs pour tenter d'approfondir ce qui s'est passé. Je n'y arrive toujours pas...»

Il n'apporte aucun élément nouveau. Il prétend avoir remis à son propriétaire, deux semaines avant le drame, le fameux revolver 9 mm qui aurait pu être l'arme du crime. De toute façon, ajoute-t-il, le jour du drame, sa tenue ne lui permettait pas de cacher une arme. La seule hypothèse qui lui semble pausible, c'est celle d'une balle égarée, venant du lac ou du bois. Quant à sa situation financière, c'est vrai qu'il avait des dettes, mais il avait des parts dans de nombreuses entreprises, ce qui lui permettait de faire face à ses obligations. Pas un mot, cependant, sur la police d'assurance de 100000 $....

Suit le contre-interrogatoire, que l'on ne voudrait rater pour rien au monde. Au début, l'échange est anodin. Le procureur Domingue procède lentement, puis viennent les vraies questions: «Pourquoi n'avez-vous pas commencé, le jour même du drame, à chercher avec les policiers des hypothèses pouvant expliquer la mort de votre associé? Vous ne sembliez pas préoccuppé du tout par l'affaire. Pourquoi avoir attendu votre arrestation pour vous interroger sur ce qui a pu se passer ce jour-là? Et aussi, n'avez-vous pas perçu une différence dans le son produit par le coup de feu mortel qui n'était pas celui d'un fusil de calibre 12?»

Enfin, une dernière question: «Les lunettes de votre associé, selon vos dires, ont volé devant vous au moment du choc. Le coup de feu ne pouvait donc venir du bois, situé derrière lui, comme vous le prétendez...» La salle retient son souffle, l'accusé explique que la ligne du bois se poursuit en courbe à l'extrémité de la plage, le coup de feu a pu provenir de là...

A bout portant, ou pas?

Le dernier acte va se jouer, c'est le moment des plaidoiries. L'accusé parle le premier, pendant près d'une heure. Il a les traits tirés, son ton est d'abord hésitant, mais il ne laisse transparaître aucune émotion. La seule explication valable, selon lui, est qu'une balle égarée, tirée par un inconnu et venant du bois, a tué son associé.

«L'accusé n'a pu préméditer un semblable meurtre, ajoute-t-il, puisque, comme il a été démontré, il croyait que l'on serait trois à cet exercice de tir, le frère de la victime, qui devait les accompagner, s'étant désisté à la dernière minute. Il n'a pu apporter d'arme sur les lieux du crime pas plus qu'il n'aurait pu la rapporter.»

Il en vient finalement à la distance de tir. Pour lui, jamais on n'a pu vérifier scientifiquement la présence de poudre dans le cerveau de la victime, poudre qui n'aurait pu être laissée que par une arme tenue de très près. Il termine sur cette réflexion: «Comment un gars normal et intelligent aurait-il pu organiser une affaire aussi idiote? Et surtout ne pas s'arranger pour ne pas être lavé de tout soupçon?»

Le procureur de la Couronne, lui, va parler plus de deux heures durant. Le point culminant de son long monologue: une démonstration qu'il effectue avec l'aide d'un policier afin d'éliminer l'hypothèse d'une balle égarée: «Compte tenu des angles, il aurait fallu se trouver au haut d'un sapin et même là, ce n'est pas assuré. De plus, une balle provenant d'aussi loin n'aurait pas produit un choc suffisamment violent pour sortir par la bouche de la victime et briser la crosse de son fusil.»

Il trace un portrait peu flatteur de l'accusé, «engagé dans la course à la fortune, doté d'un appétit effréné d'argent». Il fait aussi allusion à un scénario de mauvais goût à propos des larmes de l'accusé lorsqu'il a pris place à la barre des témoins et conclut: «Si vous croyez les experts, Michel Dunn est coupable. Si vous ne les croyez pas, il est innocent...»

Le juge, dans son adresse aux jurés, insiste lui aussi: «Le noeud de toute cette affaire, c'est bel et bien la distance de tir. McNicoll a-t-il, oui ou non, été tué à bout portant?»

La question n'est pas facile à trancher, les jurés, profondément divisés, fatigués et nerveux, doivent délibérer quatre jours durant, revenant souvent en cour demander des précisions au président du tribunal. Enfin, Michel Dunn entend, impassible, les jurés le déclarer coupable de meurtre sans préméditation. Il reste de glace quand le juge le condamne à une peine d'emprisonnement à perpétuité, avec une ordonnance interdisant sa libération conditionnelle avant treize ans.

Le verdict foudroie ses proches dans la salle d'audience. Sa mère, la tête entre les mains, sanglote en silence. Quelques minutes plus tard, Dunn déclare à sa compagne qui l'a assisté tout au long du procès: «Je suis plus fort que jamais...»

Et en effet, il ne démordra pas de sitôt. Il porte sa cause en appel, a gain de cause et subit un deuxième procès en septembre 1981. Il a entre-temps publié un livre et n'a de cesse de clamer son innocence.

Pire que la peine de mort

Il est cependant reconnu coupable une seconde fois, bien qu'il ait pris soin de se faire représenter par un éminent criminaliste de la région, Louis-Charles Fournier. Il aura fallu cette fois cinq jours de délibérations au jury.

«Ce verdict-là, c'est la mort. C'est fini...» déclare-t-il aux journalistes. Et il y perd au change: le juge Ducros le condamne à purger un minimum de vingt ans d'emprisonnement avant de pouvoir espérer une libération conditionnelle. Sept ans de plus qu'à son premier procès! Le magistrat ne ménage pas l'accusé: «Il s'agit du crime le plus crapuleux qu'il m'ait été donné de voir en vingt ans de carrière...»

Michel Dunn n'a pas fini de faire parler de lui. Les portes du pénitencier se sont à peine fermées derrière lui qu'il entame une grève de la faim à laquelle il ne mettra fin qu'un mois plus tard. Il écrit un deuxième livre et se marie en juin 1982 devant une grappe de journalistes et de photographes au Palais de justice de Saint-Jérôme.

Il s'engage aussi dans la défense de ses compagnons d'infortune. À l'été 1982, suite à la fameuse émeute sanglante du pénitencier Archambault, il rencontre les journalistes, à titre de vice-président du comité des détenus, pour leur expliquer la situation à l'intérieur des murs: «Les condamnations lourdes de 20 et 25 ans, sans espoir de libération conditionnelle, détruisent l'être humain. Elles sont pires que la peine de mort...» déclare-t-il en connaissance de cause.

Puis, sept ans après son crime, dans une interview accordée à la télévision de Radio-Canada, il avoue: «Mon associé était devenu un fardeau... Il me fallait m'en débarrasser. Aujourd'hui, bien sûr, ce ne serait plus pareil... L'idée de tuer faisait partie de mes fantasmes... J'avais cru comprendre que le bonheur, c'était d'être respecté, d'avoir de l'argent, d'être puissant, de dominer les autres. J'ai poussé cette ligne-là jusqu'à son maximum. J'étais pris par une sorte de lâcheté...»

À une autre occasion, lors d'une émission radiophonique, il s'explique encore: «J'ai tué pour le pouvoir et pour l'argent, les dieux que je vénérais à cette époque. À un moment donné, il y a un obstacle qui fait qu'on n'est pas heureux et on perd la tête...» Serge McNicoll et lui-même ont payé bien cher sa folie.

DIMANCHE PROCHAIN:
Le clan Provençal

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Remise aujourd'hui, à la Citadelle de Québec, de distinctions honorifiques par le gouverneur général, ***Ramon John Hnatyshyn***, à une multitude de Québécois méritants, parmi lesquels figurent quelques résidents du Montréal métropolitain dont: le major-général ***Roland Reid***, d'Outremont, qui reçoit la médaille canadienne de service volontaire pour la Corée; l'agent ***Pierre Poisson***, de Saint-Bruno, qui reçoit la médaille de la police pour services distingués; ***Claude Coune***, de Sainte-Anne-des-Plaines, reçoit la médaille pour service distingué en milieu carcéral; le même honneur échouant aussi à: ***Michel Cardos***, de Montréal; ***Michel Deslauriers***, de Rosemère; ***Yvon Gaudreau***, de Lorraine; ***Michel Gilbert***, de Drummondville; ***Normand Granger***, de Rosemère; ***Réal Lévesque***, de Sainte-Anne-des-Plaines; ***Jean-Paul Lupien***, de Cowansville; ***Réjean Paré***, de Lachenaie; ***Carl Pelletier***, de Saint-Augustin-de-Desmaures; ***Jean-Claude Perron***, de Saint-Bruno; ***Jeannot Pilon***, de Laval; ***René Rousseau***, de Bois-des-Fillions; ***Réal Simard***, de Sainte-Anne-des-Plaines; ***Gilles Thibault***, de Blainville et ***Guy Villeneuve***, de Laval. La médaille des pompiers, pour services distingués, est remise à deux résidents de Repentigny: ***Gérard Lafontaine*** et ***Gilbert Lapalme***. Hormis pour ***Hakju Kwon*** d'Oka, pour une «médaille spéciale de bronze», les médailles académiques du gouverneur général du Canada étaient remises à des Montréalais, soit: ***Chantal Tellier*** et ***Aldina Da Silva***, or; ***Marie-Judith Giguère***, ***Claudio Campili***, ***Nancy Hotte*** et ***Katia Sebastiani***, bronze. Parmi les autres récipiendaires des distinctions remises aujourd'hui figuraient plusieurs résidents de la région de la Vieille Capitale.

o

Plus de 2000 archivistes de 120 pays sont à Montréal où se tient, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 11 septembre, au Palais des congrès, le 12e congrès international des archives sous le thème: «La profession d'archiviste à l'ère de l'information». La conférence d'ouverture sera prononcée par le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, ***Jean-Louis Roy***. C'est à l'ancien président de l'Assemblée nationale de Pologne, ***Bronislav Geremek***, que reviendra l'honneur de prononcer l'allucution de clôture. On discutera des problèmes de la divulgation des documents sur l'assassinat du président américain ***John F. Kennedy*** et des archives de l'ancienne police est-allemande la Stasi. Le grand public pourra assister à des démonstrations de restauration alors que se tiendront, en marge de ce congrès, les 7 (de 13h30 à 17h), 8, 9 et 10 septembre (de 9h à 17h) et 11 septembre (de 9h à 12h), deux salons, traitant d'archivistique. Entrée gratuite.

o

Un défilé de mode, agrémenté d'un souper-magie, organisé par ***Nicole Lecours*** de Valleyfield, a permis de recueillir des fonds pour le Centre La Source, qui projette la construction d'une garderie pour enfants handicapés. Designers locaux, dont les récipiendaires des prix de l'investissement au gala Royal de la Chambre de commerce et femme d'affaires de l'année, ***Ginette Lalonde***, et quelques uns des meilleurs espoirs de l'Atelier de haute couture Jéromiens, dont ***Josée Robitaille***, premier prix de cette école, ont présenté leurs collections, de même que des boutiques de Valleyfield. Deux autres activités mode auront lieu au Centre Valleyfield les samedi 19 septembre et mercredi 7 octobre, au profit de Centraide Sud-Ouest du Québec. Renseignements: 371-6800.

o

Une soirée de reconnaissance en l'honneur de celui que ***Gilbert Bécaud*** a fait connaitre sous le nom de «Monsieur Pointu», soit ***Paul Cormier***, aura lieu le jeudi 1er octobre, à 19h, à la salle de réception Palace, 1717, boulevard le Corbusier, à Laval. On prévoit compter sur la présence de ***Gilbert Bécaud*** pour marquer l'événement. Personnalités et artistes seront de la soirée qui sera sous la présidence d'honneur du maire de Blainville ***Paul Mercier***, conjointement avec ***Robert L'Hervier*** et ***Mireille Forget***, présidente de l'Association des artistes-peintres du Québec. Rappelons que ***Paul Cormier*** est l'un des derniers d'une longue lignée de députés «violoneux» québécois. En plus d'être violoniste, il a comme «violon d'Ingres» de s'adonner à la peinture. Coût: 60 $. Renseignements: 322-8783.

o

Jean-Paul Marsan

C'est le directeur des affaires corporatives pour la firme Marion Merrell Dow, ***Jean-Paul Marsan***, qui est venu remettre l'engagement de sa firme de contribuer pour 50 000 $ à la campagne de souscription de 8,5 millions de la Fondation Hôtel-Dieu de Montréal.

o

Mercredi le 16 septembre, les Montréalais sont conviés à une soirée organisée pour rendre hommage à cinq des communautés religieuses qui ont contribué à façonner Montréal. On a choisi cinq des communautés qui se sont établies dans le premier quart de siècle de la ville et qui sont encore à l'oeuvre à Montréal, soit: les religieuses hospitalières de Saint-Joseph; les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame; les membres de la Compagnie de Jésus; les prêtres de Saint-Sulpice; les pères Franciscains (les Récollets). La soirée, comprenant conférence et concert de musique ancienne, sera sous la présidence de Mgr ***Jean-Claude Turcotte***. Il s'agit d'une initiative collective de: la Ligue d'action nationale; la Société historique de Montréal; la Société des professeurs d'histoire du Québec; la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; et la Fondation Lionel-Groulx. Le tout aura lieu le mercredi 16 septembre, à compter de 19h30, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal. Participation aux frais suggérée: 15 $. Renseignements: 271-4759.

o



Norman Grenier

Saluons la parution d'un nouveau média au goût du jour et à la fine pointe de la technologie du télécopieur, le *Grenier aux nouvelles*, qui pourrait contribuer à mettre en relation agences de publicité et marketing et organismes sans but lucratif pour certaines campagnes, nous signale le créateur de ce «bulletin-fax des professionnels en publicité et en marketing du Québec», ***Normand R. Grenier***. L'ex-rédacteur en chef du bulletin du Publicité Club de Montréal semble avoir bien misé, car sa page hebdomadaire de nouvelles, expédiée par télécopieur, a suscité une foule d'abonnements.

o



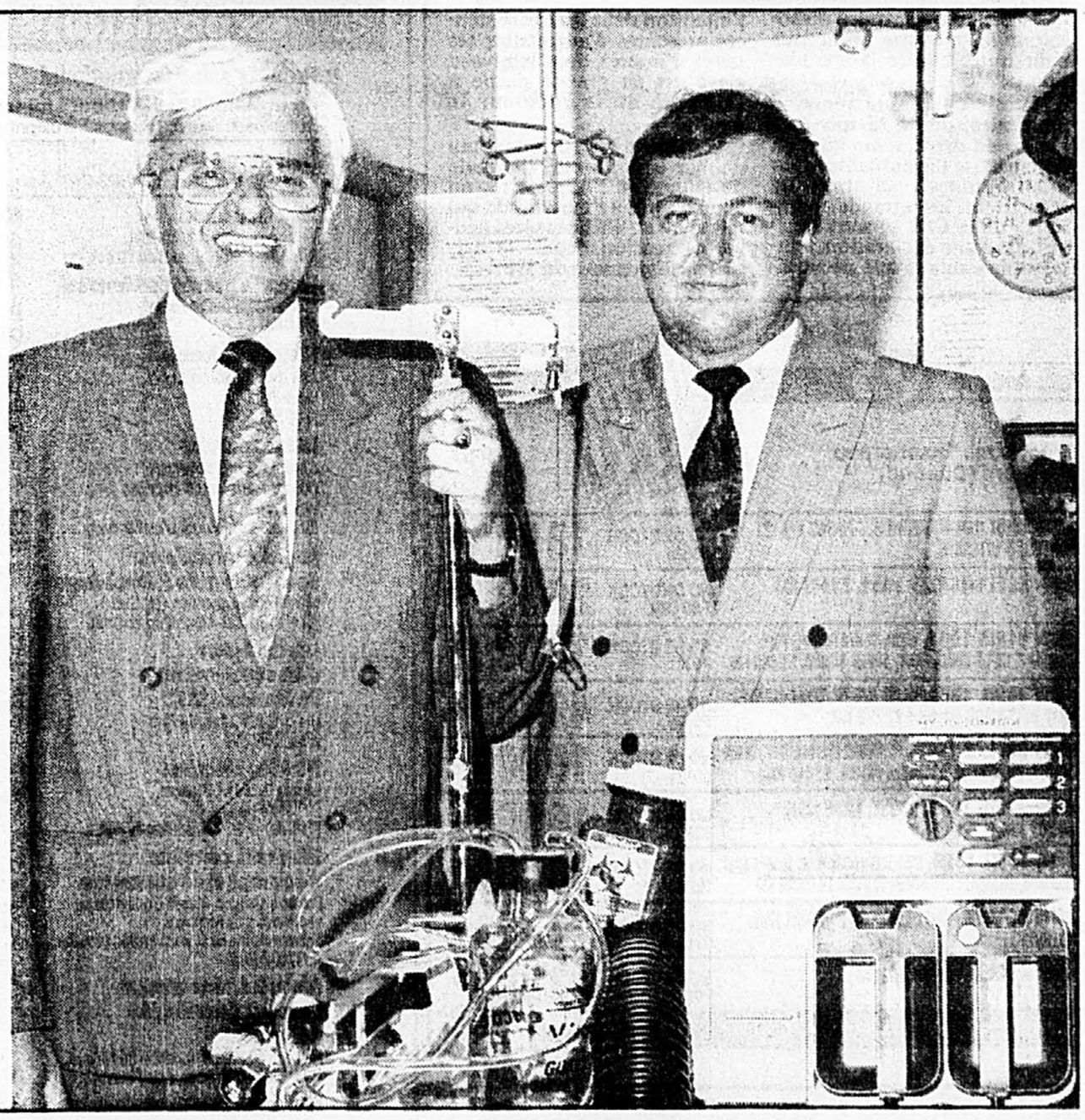
Chantal Tellier

Diplômée en 1991 du programme de maîtrise ès sciences de la gestion de l'École des hautes études commerciales, ***Chantal Tellier*** a reçu une médaille d'or académique du gouverneur général. Cette distinction est remise aux étudiants des cycles supérieurs ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires durant la dernière année universitaire. Le mémoire de ***Chantal Tellier***, portant sur la télématique et les services d'achat à distance, a été rédigé sous la direction de ***Jacques Nantel***.

A JEUDI

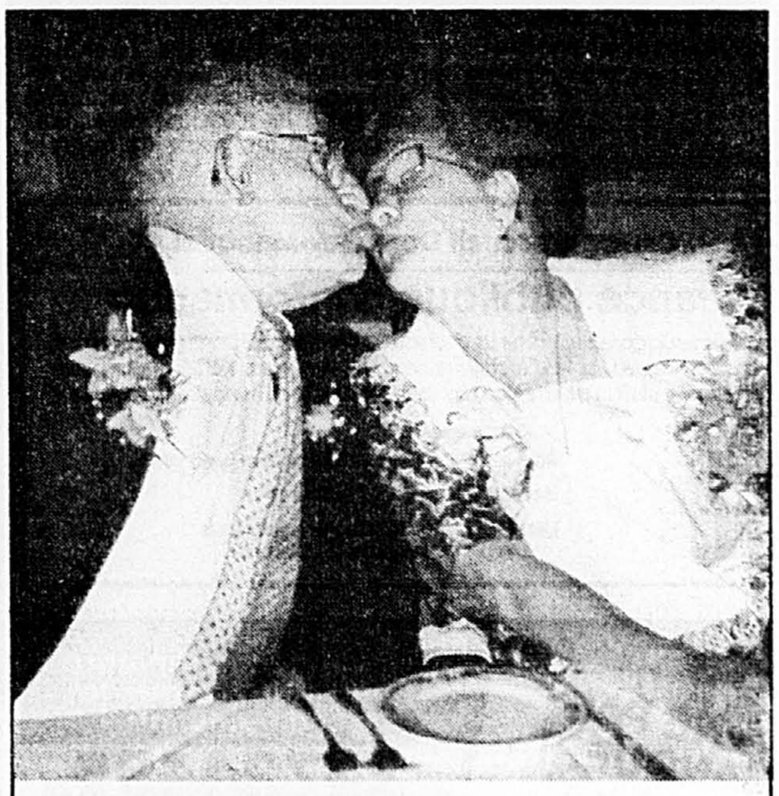
Jeunes vedettes

*Les jeunes parrain et marraine du téléthon de ce week-end. **Mylène Mantha**, 9 ans, atteinte de l'amiotrophie spinale, et **Bogoreh Ali Idleh**, 9 ans, atteint de la dystrophie polyneuropathique, encadrent l'animateur-vedette **Michel Louvain**, et les autres animateurs de ce téléthon de 24 heures, qui sont, en haut, dans l'ordre habituel **Jean Gravel**, du* Journal de Montréal; ***Lise Lebel***, *de «Questions d'argent» à* Radio-Québec; ***Marc Denis*** *et* ***Louise-Josée Mondoux***.



Vente spéciale

*Une vente spéciale d'automobiles organisée par le président de Gravel Automobile, **Jean-Claude Gravel** (à droite), qui s'était engagé à donner 100 $ par véhicule vendu, a permis de récolter 7000 $, qui ont été remis au nouveau président de la Fondation Charles LeMoyne, **Claude Lemay**. Ce don a permis à l'hôpital Charles-LeMoyne de Greenfield Park de se porter acquéreur d'un défibrillateur cardiaque.*



55 ans d'amour

*Après 55 ans de vie commune, **Jean-Paul** et **Pauline Malo** se donnent encore des p'tits becs, ce qu'ils se sont plus à faire en présence de cinq de leurs six enfants, **Gérard**, **Jean-Luc**, **Serge**, **Céline** et **Thérèse** et leurs conjoints, lors d'une récente célébration de cet anniversaire.*

SUPER ENTREPÔT CHAUSSURES
CHARLES DAVID
Direct au Public
DÉCARIE VICTORIA 4900 JEAN-TALON
MasterCard VISA Cheques acceptés

4900, JEAN TALON O. 735-7533
OUVERT LE DIMANCHE • Lun., mar.: 9h30 - 18h • Mer., jeu.: 9h30 - 21h • Ven., 9h30 - 18h - Fermé samedis

5 $ SUPER ENTREPÔT CHAUSSURES CHARLES DAVID CERTIFICAT CADEAU
Ne peut être combiné à aucune autre promotion
5 $ de rabais additionnel sur présentation de ce certificat qui s'ajoute à nos prix de gros. Un certificat par client, pour achat minimum de 49 $.
VALABLE JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE 1992.

C'EST Qui CES 2 LÀ?

Des milliers de Philippins terrorisés fuient les boues brûlantes du Pinatubo

Reuter
MANILLE

■ Des milliers de Philippins terrorisés ont fui hier devant la progression de boues brûlantes et de cendres qui descendent inexorablement des pentes du volcan Pinatubo.

Selon des responsables des secours, la coulée a coupé des rivières et submergé des centaines de maisons au pied du volcan qui avait fait plus de 800 morts lors d'une spectaculaire éruption l'an passé.

« Nous obligeons les populations à fuir. Les gens doivent évacuer leurs fermes sous peine de perdre leurs vies », a déclaré un responsable de la province de Pampanga, au nord de Manille.

« La situation s'aggrave. De nouvelles pluies tombent sur le Pinatubo, les gens sont en proie à la panique », a-t-il ajouté.

Trente et une personnes au moins ont été tuées et plus d'un million d'autres sinistrées par des inondations et des coulées de boue depuis que des pluies torrentielles ont commencé de ravager Luzon, la plus grande île des Philippines, à la mi-août.

Des centaines de personnes se sont accrochées à leurs maisons en dépit des avertissements répétés des autorités. Vendredi, plusieurs ont dû être évacuées par hélicoptère ou par bateau après avoir trouvé refuge sur leurs toits.

Dans la ville de Bamban, au nord de Manille, une coulée de boue descendue des pentes du Pinatubo a submergé un cimetière, entraînant sur son passage cadavres et squelettes dont on a retrouvé les restes flottant dans les rues, rapporte un journal local.

La France victorieuse des olympiades du bridge

AFP
SALSOMAGGIORE (Italie)

■ La France a gagné les 9e olympiades du bridge disputées à Salsomaggiore (Italie) entre cinquante-sept pays. Son équipe : Paul Chemla, Michel Perron, Alain Levy, Hervé Mouïel, Pierre Adad, Maurice Augalev (capitaine José Damiani) a battu en finale celle des États-Unis tenante du titre — Jeff Meckstrotch, Eric Rodwell, Robert Hamman, Robert Wollff, Seymon Deutsch, Eric Rosenberg (capitaine Dan Morse).

L'écart est important pour les Français : 80 points (251 à 171) à l'issue des 96 donnes de la finale.

Le départ tournait nettement à l'avantage des Français qui menaient de 61 points à mi-parcours, mais après un impressionnant retour américain limitant l'écart à 21 points, la France reprenait nettement le dessus au deuxième jour de la finale pour l'emporter aisément.

C'est la deuxième fois que la France rencontre et bat les États-Unis en finale d'une olympiade du bridge. Elle l'avait emporté sur ceux-ci en 1980 à Valkenburg (Pays-Bas). Deux joueurs français Paul Chemla et Michel Perron et deux joueurs américains Robert Hamman et Robert Wollff étaient déjà membres de leurs équipes nationales en Hollande. Pour Chemla et Perron, il s'agissait de leur troisième participation à une olympiade et leur palmarès y est remarquable puisque à ces deux médailles d'or il convient d'ajouter une médaille d'argent gagnée à Seattle (États-Unis) en 1984 où la Pologne l'avait emportée.

États-Unis et France sont les deux pays où l'on compte le plus grand nombre de bridgeurs licenciés : 180 000 pour les premiers et 75 000 pour la seconde.

La France aura été de surcroît à Salsomaggiore le pays qui aura obtenu le meilleur résultat d'ensemble avec encore une médaille prise dans l'épreuve féminine.

Rappel des classements des deux épreuves :

Catégorie Open :
1. France
2. États-Unis
3. Pays-Bas

Catégorie Dame :
1. Autriche
2. Grande-Bretagne
3. France

En bref

ARRESTATION D'UN GRAND-PÈRE

■ Un homme de 71 ans, un résidant de Trois-Rivières-Ouest, a été accusé d'agression sexuelle à l'endroit de sept de ses enfants et petits-enfants, actes qui auraient été commis de 1966 à nos jours. Le grand-père devra répondre d'une dizaine de chefs d'accusation à caractère sexuel. Le septuagénaire, dénoncé par ses présumées victimes, demeurera incarcéré au moins jusqu'à mardi matin, jour fixé pour son enquête préliminaire. Le suspect se serait livré à des attentats à la pudeur et à des agressions sexuelles sur ses propres enfants et petits-enfants, garçons et filles, pendant 26 ans. Les victimes présumées étaient âgées entre cinq et 13 ans. L'enquêteur Réjean Paillé, de la Sûreté municipale de Trois-Rivières Ouest, a réuni les éléments du dossier qui a été soumis au procureur de la Couronne, Jacques Blais. Ce dernier s'est objecté à la remise en liberté du prévenu. L'accusé est défendu par Me Richard Dion.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

■ Une collision frontale a fait une victime vendredi soir, vers 20 h 30, à Notre-Dame-du-Bonsecours, sur la route 323 dans la localité de Papineauville. **M. Alain Jacquart**, 63 ans, est décédé lorsque sa voiture est entrée en collision avec un autre véhicule qui venait en sens inverse. Les deux occupants du deuxième véhicule ont été blessés. M. Jacquart demeurait à Notre-Dame-de-la-Paix. Par ailleurs, vers 1 h 55, samedi matin, un homme de 44 ans est décédé à Saint-Adrien-d'Irlande, en face du 464 route 265, lorsque sa camionnette a heurté un poteau d'Hydro-Québec. Sous l'impact, **M. Michel Fortier**, un résidant de l'endroit, a été éjecté de son véhicule. Le corps a été retrouvé dans un ravin, au bord de la route. D'autre part, un piéton, possiblement en état d'ébriété avancée, a été mortellement frappé dans la nuit de vendredi à samedi par un camion-remorque sur le territoire de Moisie, près de Sept-Îles. Immobile sur la chaussée, l'homme a été frappé une seconde fois par une voiture qui circulait en sens inverse du camion. La victime de cet horrible accident n'a pas pu être identifée hier par les policiers.

RÉUNION DES TREMBLAY

■ Quelque 250 Tremblay, dont 130 sont venus de France, se sont réunis hier dans un hôtel de Montréal. Tous ces Tremblay sont issus de la même souche familiale, un couple qui s'est marié en 1657. Ils n'étaient cependant qu'une infime partie du nombre total des Tremblay habitant les deux pays. On compte en effet, rien qu'au Québec, quelque 80 000 personnes qui portent ce nom de famille.

ARTISTES RECHERCHÉS

■ Carrefour art-jeunesse-monde recherche actuellement des jeunes de 8 à 14 ans pour produire des objets d'art utilitaires qui seront vendus au profit des enfants de pays en situation économique difficile. Une formation en céramique et une démarche transculturelle est offerte. Cette « usine » est entièrement vouée à la solidarité internationale. On peut s'inscrire jusqu'au 12 septembre au Centre culturel de l'Est, 4375 est, rue Ontario ou en composant le 279-1366.

CEE : les banques centrales combattront la spéculation

Reuter
BATH, Angleterre

■ Les ministres des Finances des Douze ont affirmé hier leur volonté d'empêcher un bouleversement du Système monétaire européen (SME), en rappelant aux marchés que leurs banques centrales disposaient de moyens immenses pour lutter contre la spéculation.

Réunis en pleine tempête monétaire, dûe à la fois à la hausse du mark, à la chute du dollar et à l'éventualité d'un « non » français au traité de Maastricht, les « grands argentiers » de la CEE se sont engagés, dans une déclaration, à intervenir « autant que nécessaire » sur les marchés pour éviter un réalignement des parités des devises.

Dans cette déclaration — fait inédit dans les annales de la Communauté — ils annoncent en outre que la banque centrale allemande « n'a pas l'intention dans les circonstances présentes d'augmenter ses taux » d'intéret, dont le niveau élevé est en grande partie à l'origine de la ruée sur le mark.

Les Douze ont surtout voulu donner à Bath, cité thermale de l'ouest de l'Angleterre, un coup d'arrêt à l'incertitude qui fait vivre au SME ses pires heures de tension depuis le dernier réalignement de 1987.

AGORAPHOBIE
S'en libérer sereinement et avec succès
Pierre Dubuc, T.S., M.S.S.
Techniques de visualisation
Tél.: (514) 525-3709
(514) 227-7757

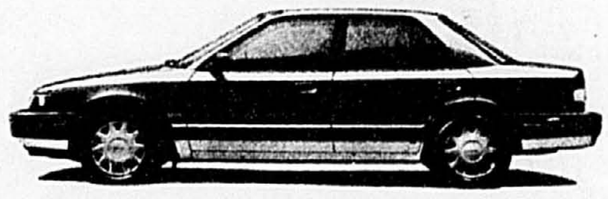
Centre d'accueil Domrémy-Montréal
Séance publique d'information
La présidente du conseil d'administration du Centre d'accueil Domrémy-Montréal, Mme Louise Nadeau, et le directeur général, M. Pierre Lamarche, ont le plaisir d'inviter la population de la région de Montréal et de Laval à une séance publique d'information.
Date : Le lundi 21 septembre 1992
Heure : De 17 h 30 à 19 h
Lieu : 10140, rue Lajeunesse Montréal (Québec)

À NE PAS MANQUER! LES MULTI-AUBAINES, SAMEDI, DANS La Presse
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:
24724495
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Vidéotron ltée. "Tous droits réservés"

Park Avenue
B M W
8755, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
ON AFFICHE UN PRIX LE VRAI EN TOUT TEMPS

BMW 325i 1989, BLANCHE, 70 346 KM, 2 PORTES, 5 VITESSES	NO DE STOCK P0093	18 900 $
BMW 525i BRONZIT 1989, 65 843 KM	NO DE STOCK 92513A	26 900 $
BMW 318iS 1991, NOIR, CLIMATISEUR, TOIT OUVRANT, SIÈGE CHAUFFANT, SUPER SOUND, 58 800 KM	NO DE STOCK P0101	17 000 $
BMW 750iL 1989, BLEU AZURE, TOUT ÉQUIPÉ, NAW DÉCEMBRE 94 OU 117 700 KM	NO DE STOCK P0109	42 700 $
BMW 325i/2 1989, PEINTURE MÉTALLIQUE, BLEU CIRRUS, PR. SOUND, « MAGS », CRUISE, 63 848 KM	NO DE STOCK P0119	16 900 $
BMW 325iS 1989, ROUGE, TISSU NOIR, 59 997 KM	NO DE STOCK 92410A	18 900 $
BMW 735iL 1990, BLEU/BLEU FONCÉ, TOUTE ÉQUIPÉE AVEC TÉLÉPHONE, BALANCE DE GARANTIE 94 OU 80 000 KM (28 060 KM)	NO DE STOCK 92702A	36 700 $
BMW 325i/E BRONZIT 1990, TISSU TAN, 68 000 KM	NO DE STOCK 92153A	17 400 $
BLACK DIAMOND 1991, M3	NO DE STOCK P0131	33 500 $

8755 BOUL. TASCHEREAU, BROSSARD 445-4555 Park Avenue

LIQUIDATION PROTEGÉ

Nous sommes ouverts sur les prix et les échanges
Aucun prix au téléphone
Venez voir l'Équipe qui fait la différence
GAREAU mazda
10175, av. Papineau 381-3987

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A AI 1ERE, 2e, balance vente, notaire Laberge jour, soir 729-4332
PREMIÈRE et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel. Dencol Mortgage 342-1356.

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ASSOCIE pour croissanterie de luxe dans le quartier Laurier/Outremont, 279-9103
ASSOCIE(E)/GERANT(E) pour un bar-billard a Brossard. Pour Inf. Léo 942-9197 entre 19h et 22h.
CONCESSION AÉROPORT Toronto: associé 150,000$. Aucun employé nécessaire. Financement disponible, 442-9414, fax: 398-9877
DISTRIBUTEUR(TRICE)S/vendeur(euse)s central informatique, territoires et produit exclusif, idéal pour débuter commerce en électronique ou en alout. Rive-Sud 514-465-7227

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

DOMAINE 11 chalets dont maison privée. Site merveilleux, bordure rivière. Idéal club privé, scoutisme, etc., près de golf. À St-Roch de L'Achigan, 225,000$. 588-6141
GOUVERNEMENT, prêts et subventions, petites entreprises nouvelles/existantes, 728-0594 local 94.
500 $/MOIS/SEM./JOUR? Votre choix? Message 24h 361-9202

715 SERVICES FINANCIERS

DISPONIBLES prêts commerciaux seulement. Confidentiel. Finance Rapide Cie Ltée: 342-4488

717 SERVICES SPECIALISÉS

INCORPORATION-Québec 450 $ U.S.A. 350 $, Meta Inc. 944-4564.

718 ARGENT DEMANDE

AI BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4332.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES 285-7000

350 ANS
6 et 7 SEPT. AU CALENDRIER
EN COLLABORATION AVEC La Presse
MONTRÉAL fête
Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

Les Atrides du Théâtre du Soleil
Choéphores, d'Eschyle – 16h *Euménides*, d'Eschyle – 20h
Aréna Maurice-Richard *(514) 842-7750* 6 sept.

Les voiliers de l'espace Terre ! Terre !
Planétarium Dow
(français) 13h15, 15h45 et 20h30
(anglais) 14h30 et 19h15
(514) 872-4530

Festival des films du monde
Plusieurs lieux : Impérial, Parisien, Théâtre Maisonneuve
Film de clôture – 7 sept. : *Strictly Ballroom* (Australie) – 19h
(514) 848-3883

Place du 350e
Semaine Air Canada
DERNIÈRE FIN DE SEMAINE D'ACTIVITÉS
75 jours qui se terminent en beauté !
CIRCUIT DÉCOUVERTE : visites guidées du « centre-ville » en autobus (transport adapté : places limitées). Inscription sur place à partir de 8h30. Départ de la Place à partir de 10h jusqu'à 16h. Jusqu'au 7 sept.

Le quatuor LA FLÛTE ENCHANTÉE – 12h00
Le jongleur GULKO et un atelier de maquillage – 14h30
Atelier de trapèze avec YOLANDE HUDON – 15h00
Venez participer à l'établissement du RECORD GUINESS DE GONFLAGE DE BALLONS, de la ville de Montréal – 16h00
Musiques et traditions du monde présente STARLIGHT CHINESE CLASSICAL MUSIC GROUP – 20h00
Métro Berri-UQAM
Ligne d'autobus #26 reliant le Vieux-Montréal et la Place du 350e
(514) 872-7292

animation

Radio-Canada a 40 ans
Visite libre des studios, des décors, des costumes
Venez rencontrer vos artistes préférés ! – 12h30 à 17h
Maison Radio-Canada – 1400 boul. René-Lévesque E. (métro Beaudry) 6 sept.

Coupe de Karting du Québec « Marché Central »
Marché Central, 805 rue du Marché Central
(514) 252-3052 6 sept.

Hôtels particuliers de McGill
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill : cartes-guides disponibles au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 Jusqu'au 12 oct.

La Ronde a 25 ans
Hommage à Expo 67
Spectacles de ski nautique
14h00, 16h00 et 18h30
La Ronde
(514) 872-6222 Jusqu'au 7 sept.

Les 350 heures du YMCA de Montréal
Entrée libre aux activités en cours
YMCA West-Island
(514) 630-9622 Jusqu'au 11 sept.

Patrimoine en marche
Circuits historiques dans les quartiers
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

Rassemblement des associations do familles du Québec
Les Corriveau – Collège Maisonneuve
(514) 938-2475 6 sept.

Visite à pied du Vieux-Montréal
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

expositions

Premier salon international de la sculpture extérieure de Montréal
Promenade du Vieux-Port et hangar 7, 2e étage *(514) 842-4300*

Reliefs
Palais de la civilisation *(514) 872-4560* Jusqu'au 27 sept.

Expotec / Imax
Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108

Histoire de jouets
Les aventures de Ludo
Vieux-Port
(514) 523-2643

Images du futur
Cinéma par ordinateur, holographie, multi-médias
Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

Le génie du sculpteur dans l'oeuvre de Michel-Ange
Musée des Beaux-Arts, Pav. Sud
(514) 285-1600 Jusqu'au 13 sept.

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992
Le CIAC, 3576 Ave. du Parc
(514) 288-0811

Mission Montréal
Musée David M. Stewart, Île Sainte-Hélène
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite
(514) 872-9150

Montréal, terre d'asile L'accueil des réfugiés à Montréal
Atelier d'éducation populaire de Mercier
(514) 528-1959 Jusqu'au 11 sept.

Montréal, ville de cinéma
Cinémathèque québécoise
Musée du cinéma – 12h à 22h
(514) 842-9763 6 sept.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201, av. des Pins O.
(514) 849-2919 6 sept.

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

Transit 92
Vieux-Port, Navire Fort Saint-Louis
(514) 849-3500 Jusqu'au 12 oct.

Marché Bonsecours

Le marché public de la culture
350, rue St-Paul Est
...ET LA FÊTE CONTINUE!
ON EXPOSE... !
« Montréal, une histoire à suivre », « Les écrivains dans la ville », « Kashwentha », « Racines du futur », « À mille lieux » ;
...ET ON Y FAIT DES RENCONTRES !
Aujourd'hui, dès 13h : Michel Tremblay, Francine Noël, Yves Beauchemin et Marie Laberge.
Demain : le Théâtre Sans Fil et ses marionnettes ;
ON CASSE LA CROÛTE... !
Dès 11h30, épluchette de blé d'Inde ;
...ET ON Y PART GAGNANT !
À compter de 13h, tournez la « Roue de la culture » et courez la chance de gagner un voyage à Paris, des billets de spectacles et d'expositions, des surprises du 350e... !
Ouvert de 10h à 20h.
Entrée gratuite de 10h à 13h.
Rens. (514) 872-7292

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

- **GRAND SPECTACLE DE CLÔTURE DE LA PLACE DU 350e : GINETTE RENO !**
Le lundi 7 septembre, on célèbre en grandes pompes le dernier des 300 spectacles de la Place du 350e ! Une grande fête de clôture à l'enseigne de l'émotion ! C'est donc avec toute son âme et tout son amour pour Montréal que Ginette Reno vous présente les meilleurs moments de son plus récent spectacle « l'Essentiel ». Un grand moment à ne pas manquer !
Place du 350e, métro Berri-UQAM – **Lundi 7 sept.** – 20h30 *(514) 872-7292*

● Activité gratuite ▶ Activité vedette
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES
Coca-Cola Classique · Esso · Ford · Molson O'Keefe

EN COLLABORATION AVEC
Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

1732 — Un séisme secoue Ville-Marie pendant deux à trois minutes et cause des dommages à plus de 300 maisons.
1843 — Le collège McGill, qui sera ensuite connu sous le nom d'université McGill, ouvre ses portes sur le flanc sud-est du mont Royal.
1910 — Le légat papal, le cardinal Vanutelli, préside à l'inauguration du Congrès eucharistique de Montréal.
1919 — Une salve de 19 coups de canon marque l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Sir George-Étienne Cartier, sur le flanc nord-est du mont Royal.
1963 — Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France, est nommé commissaire général de l'Exposition universelle de 1967.

ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE

Montréal 1992 XII CIA·ICA

Douzième Congrès international des archives
Du 6 au 11 septembre, Palais des congrès de Montréal

MONTRÉAL EN FÊTE

Hommage à ma ville natale

Nous sommes en 1642... Ville-Marie se dessine sur la carte, et ce sera pour longtemps le poste le plus périlleux de la Nouvelle-France, à cause de la menace iroquoise.

1992... Montréal a 350 ans. Les gros pavés carrés du quartier restauré et jalousement gardé du Vieux-Montréal témoignent de la brève histoire d'un pays qui a grandi trop rapidement, résultat de la formidable lutte de dix générations de Français méthodiques, individualistes, insoumis, créatifs, généreux.

Et ce peuple de colonisateurs est devenu, au contact des grands espaces à conquérir et du régime anglais, un peuple à l'esprit plutôt pratique, matérialiste par la force des choses et s'exprimant avec une certaine lourdeur littéraire due au fait de son isolement avec la mère patrie après la conquête anglaise. Ajoutons à cela la convivance avec les autres ethnies et nous avons un peuple habitué à faire des compromis.

Quand j'étais enfant, le quartier des affaires de la métropole me fascinait: il avait quelque chose d'omnipuissant, de solide comme un roc, d'inébranlable. Une véritable forteresse de l'an 2000, vierge de toute trace de bombardement, de ruines, de drames apocalyptiques.

LES MONTRÉALAIS D'AILLEURS

Rappelons que les sociétés de l'antiquité, grecque et romaine, ont été minées dans leurs fondations quand la solidarité familiale s'est désagrégée. L'historien Moses Tyler rapporte, dans son *A History of American Litterature. 1607-168*, que durant les premiers soixante ans, la Nouvelle-Angleterre était une théocratie où la seule distraction commune était le sermon le dimanche qui avait une portée profonde sur la pensée et l'agir des citoyens, et il n'y a pas de doute qu'il en a été de même pour le Québec. Il suffit de lire attentivement *L'histoire du Canada français*, de François-Xavier Garneau.

Comme l'*homo habilis* est devenu *homo sapiens* et l'*homo sapiens* est devenu *homo sapiens sapiens*, le colonisateur du XVIIe siècle, est devenu l'homme de la cybernétique de l'an 2000.

Nous sommes à la fois un produit historique et biologique. L'*homo cyberneticus*, sans détruire le passé, se modèlera une éthique bien à lui: il devra s'adapter sinon il périra.

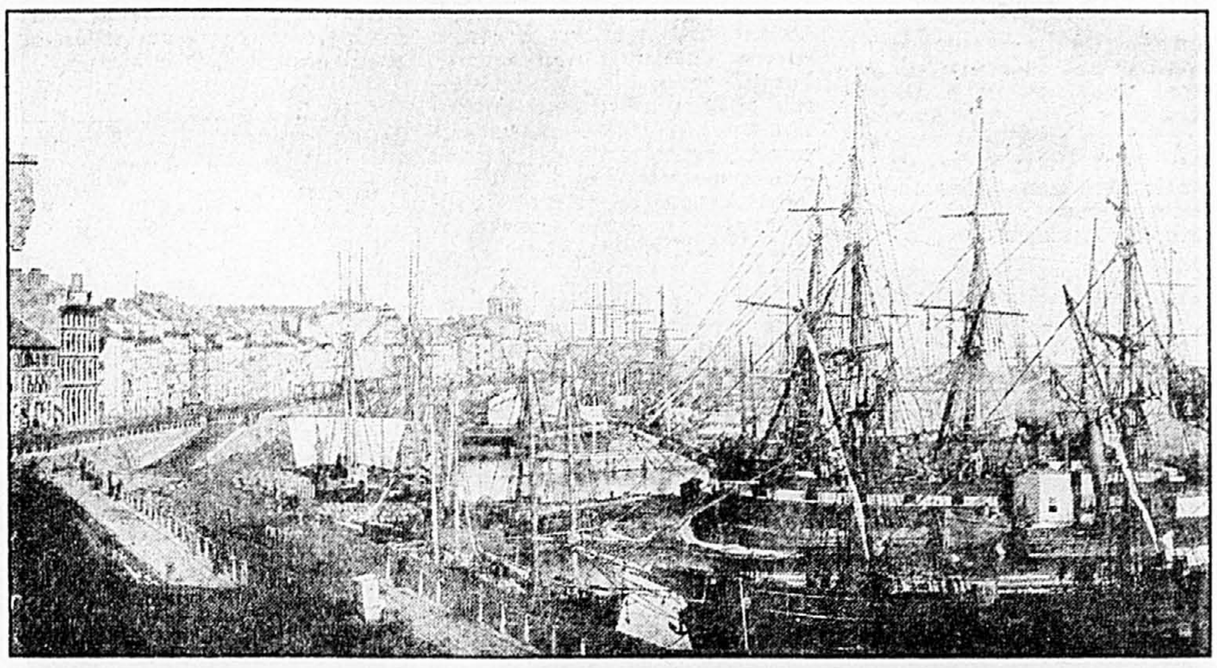
Montréal évolue, comme le langage évolue (sanscrit, grec, latin, gaulois, français, franco-canadien). Tout passe, disait Voltaire, seule la vertu reste.

La lecture est un acte individuel et l'usage du mass-media est un acte plus collectif... pour employer l'expression du sociologue canadien Marshall McLuhan, on assiste à un retour de l'homme antique avec l'usage du mass-media. De la galaxie Guttenberg on passe à une société planétaire.

Ray Bradbury, dans son roman de science fiction traite également de sociologie du futur: les écrans géants de télévision enterreront-ils la culture véritable, ou celle-ci sera-t-elle reléguée à une élite, non plus celle des sociétés religieuses comme chez les Égyptiens et les Babyloniens, ou dans l'Europe médiévale, ou du début de la fondation des colonies nord-américaines, mais d'une classe nouvelle?

Espérons que nous pourrons conserver la liberté d'expression dans une orientation morale.

Suzanne BARBEAU-DAMIANI,
Docteur en pédagogie,
Roiate (Rome)



Le port de Montréal

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le grand «chemin qui marche» a été la seule voie de communication importante entre l'Europe et l'intérieur du continent nord-américain. Témoin de l'évolution commerciale de l'Amérique du Nord, le fleuve Saint-Laurent a servi de route aux barques chargées de fourrures, il a fait glisser les trains de bois et il a facilité la circulation des céréales et des grains. Avec l'apparition de la navigation à vapeur, le port de Montréal sortait de l'enfance entraînant la ville dans une ère de prospérité que ses fondateurs avaient prédite.

Lorsque les premiers Européens découvrent le fleuve Saint-Laurent, ils le confondent avec la mer et ils éprouvent certaines difficultés à localiser son embouchure. Lorsqu'enfin ils naviguent dans le golfe, ils constatent qu'il ne s'agit pas d'une rivière ordinaire. Ce grand cours d'eau, long de 2632 kilomètres, s'étire, sans déviation, de la mer jusqu'au lac Supérieur. Pour Cartier, le fleuve va «si loin que jamais homme n'avait été jusqu'au bout».

LE MONTRÉAL DES INSTITUTIONS

Lui-même, en 1535, s'arrêtera aux rapides de Lachine qui précèdent ceux des Cascades et des Cèdres. Le lit du fleuve est si inégal, si changeant, que ses guides conseillent à Cartier de laisser l'*Émerillon* au lac Saint-Pierre et de poursuivre son voyage en barque. Il accoste sur la berge, comme le font les habitants de l'île. Il ignore, bien sûr, que quatre siècles après lui, les navigateurs seront en mesure de se rendre jusqu'à la source de Saint-Laurent grâce aux canaux et à une trentaine de ports qui se sont accrochés à son rivage.

Le port

Parallèle au fleuve, longeant le port, on trouve la rue de la Commune, qui doit son nom à une terre offerte par les seigneurs de Montréal aux premiers habitants. Ces derniers, qui vivaient alors aux environs de la place Royale, avaient besoin d'un espace réservé à des usages collectifs: faire paître leurs animaux, organiser les fêtes saisonnières, les foires de fourrures, etc. En concédant cet espace au nom des Sulpiciens, seigneurs et propriétaires de Ville-Marie, Paul de Chomedey de Maisonneuve savait que la colonie risquait de se départir de l'un de ses meilleurs terrains. L'acte du 2 octobre 1651 prévoit donc que la commune pourra être déplacée s'il est jugé utile d'aménager dans son voisinage «des places à marcher» ou d'y «faire un port pour mettre les barques et chaloupes».

Effectivement, la commune, qui était d'abord située entre la place Royale et l'actuelle rue McGill, a été déplacée vers l'ouest. Sur son emplacement, les Sulpiciens font construire un moulin à vent et une chapelle dédiée à Sainte-Anne. En 1831, voulant contribuer au développement du port de Montréal, les Sulpiciens vont donnent le terrain de la commune aux administrateurs de la ville. Plus tard, une partie de celui-ci sera vendue aux commissaires du Havre qui, en aménageant le port, transformeront le sentier de la commune en une véritable rue qui portera leur nom, des Commissaires, avant de reprendre son toponyme historique, celui de rue de la Commune.

Les premiers quais

Sous le régime français, on n'a connu que deux quais d'importance: le «quay des barques», aménagé à l'embouchure de la rivière Saint-Pierre, dans le bassin de la pointe à Callières, vis-à-vis la place Royale, et le «quay des canots et bateaux du roy», aménagé à l'est de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ici et là des quais qui flottent à la surface de l'eau, conviennent tout à fait aux embarcations à fond plat, aux barques et aux canots qui accostent devant le bassin de la pointe à Callières. La plage, basse et unie, voit vivre les lavandières, jouer les enfants ou travailler les scieurs de glace.

Au début du XIXe siècle, Montréal est en mutation. Les gens d'affaires, en particulier, cherchent le moyen d'arracher à Québec le monopole du commerce. Il faut un port, il faut des quais. L'un des premiers à investir personnellement est John Molson. Ce brasseur de bière avait lancé l'*Accomodation* au mois de novembre 1809. Premier navire à vapeur construit au Canada, l'*Accomodation* sera aussi le premier à circuler entre Montréal et Québec. Le quai Molson, construit après 1809, était situé un peu à l'ouest de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Molson sera imité par d'autres commerçants, industriels et armateurs qui aménagent des quais privés, qui modifient l'aspect du rivage et brisent la courbe de la plage. Poussière, bruit, pollution refoulent les Montréalais vers l'intérieur de l'île où ils oublieront peu à peu le souvenir du fleuve.

On élargi, en la prolongeant vers le fleuve, la rue de la Commune. Pour y parvenir, on rehausse le niveau de la plage d'hier. La pente douce qui s'inclinait vers le havre disparaît progressivement. Elle va, bientôt, céder la place à une sorte de boulevard de poussière ou de boue soutenu par un mur de planches, bordé d'un garde-fou où les Montréalais viendront s'appuyer pour contempler le spectacle que constituera toujours l'arrivée des navires étrangers. Des escaliers, nombreux, permettent de passer de la rue au fleuve où les quais sont encore, mais pour peu de temps, à fleur d'eau.

La réalisation du canal de Lachine, inauguré au mois d'août 1824, a ouvert des perspectives commerciales inespérées. Autour du port, l'activité s'intensifie. En 1830, la première «Commission du Havre», ou «Commission du Port de Montréal», est créée. L'objectif de l'organisme: réaliser les promesses d'un véritable port d'entrée sur le continent, un titre assorti de privilège qu'elle décroche en 1831.



HÉLÈNE-ANDRÉE BIZIER
JACQUES LACOURSIÈRE
collaboration spéciale

Jusque-là reconnue comme «sous-port», la ville de Montréal n'avait aucune autonomie par rapport à la perception des droits de douane et à l'inspection des marchandises qui s'effectuaient à Québec. Devenant port d'entrée sur l'intérieur du continent, incorporée en 1832 et jouissant des prérogatives d'une municipalité à part entière, elle peut revendiquer son droit à disposer d'une maison de la Douane construite à la tête du bassin, sur une partie de l'ancienne place Royale. C'est à ses pieds que sont jetés les premiers quais dignes de ce nom construits à Montréal.

Les premiers dragages

Les premières tentatives de dragage du fleuve sont exécutées à la herse, vers 1840. L'instrument n'est efficace que dans les sols sablonneux et argileux et encore ne sert-il qu'à niveler les fonds. En 1850, après avoir été autorisés à creuser un chenal continue entre le lac Saint-Pierre et Montréal, les commissaires du port recourent à des méthodes de dragage qui s'apparentent à celles que l'on connaît aujourd'hui.

La profondeur du chenal passe d'une dizaine de pieds à une vingtaine puis à une trentaine de pieds. Deux ans après le début de ces travaux, Montréal célèbre dans la liesse l'un des événements les plus significatifs du XIXe siècle: l'entrée du *Genova* dans le port de Montréal. L'événement marque le début du service naval régulier entre Montréal, Liverpool et les ports européens. En peu de temps, le port de Montréal devient l'un des plus importants et des plus fréquentés d'Amérique. Pourtant, il n'a pas encore atteint son apogée. John Young, «le père du port» va, non seulement «penser» le port, mais également les axes de communication qui vont permettre à Montréal de jouer le rôle de plaque tournante. Il voudra, avant d'autres, construire le pont Victoria, lien ferroviaire terrestre entre Montréal et l'intérieur du continent, un atout qui contribuera à faire du port un vaste centre de réception et de distribution des marchandises en provenance du Canada et de l'étranger. En 1878, le port accède au rang de «port national du Canada». «Le Saint-Laurent, se plaît-on à dire désormais, est destiné à devenir l'épine dorsale de l'économie du Canada».

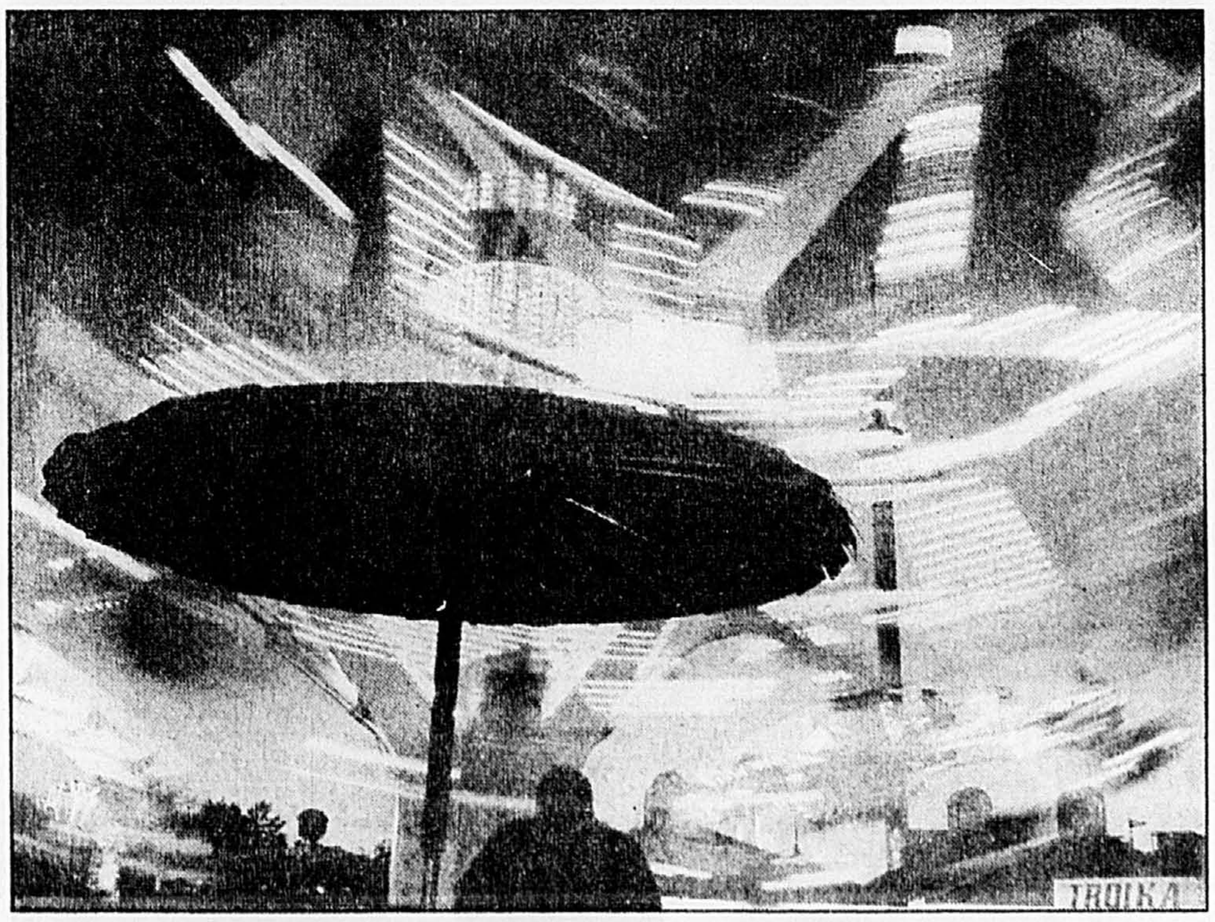
Depuis le début du XXe siècle, on rêvait d'aménager une voie de navigation qui puisse remplacer la chaîne de canaux à la tête desquels le canal de Lachine était placé. L'ampleur du projet, l'opposition du gouvernement québécois et l'absence d'objectifs communs entre le Canada et les États-Unis en reportaient régulièrement la réalisation. En 1949, le gouvernement canadien annonce qu'il est disposé à construire, seul s'il le faut, la future voie maritime. En 1954, à la suite d'un accord intervenu entre les deux pays bénéficiaires, les États-Unis et le Canada, les travaux débutent.

Le projet comporte un double volet: permettre la navigation continue jusqu'aux Grands Lacs, et la mise en valeur des ressources hydro-électriques du fleuve. Sa réalisation, considérée comme une des plus grandes réussites de l'ingénierie, entraîne des déboursés supérieurs à un milliard de dollars.

On salua comme un immense progrès l'entrée, le 1er avril 1959, du premier océanique dans la nouvelle Voie maritime du Saint-Laurent vers les Grands Lacs, vers le cœur du continent. Une nouvelle page de l'histoire de la navigation en Amérique du Nord venait d'être écrite. Une grande partie du commerce maritime échappait à Montréal, comme il avait échappé à Québec, après 1830, quand les navires cessèrent d'être soumis à l'obligation de s'y arrêter.

Montréal allait perdre son titre de métropole du Canada; le canal de Lachine, remplacé par la Voie maritime du Saint-Laurent, allait être fermé à la navigation commerciale et son lit, partiellement comblé; les élévateurs à grains, symboles du prestige et de la puissance commerciale de Montréal, allaient être détruits.

Helene-Andree Bizier et Jacques Lacoursière sont deux des principaux spécialistes de l'histoire du Canada.



Kaléïdoscope

La Ronde a toujours fascine les photographes a cause des compositions photographiques qu'elle suscite. Lors de sa visite dans le parc d'amusement, notre stagiaire **Robert Skinner** *s'est laissé prendre au jeu devant le manège «Troika», et il vous propose cette photo.*

MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

À tire-d'aile...

Vous adonneriez-vous, par hasard, à la pêche aux... huards?



PIERRE GINGRAS

■ Grand pêcheur lui-même, notre huard à collier serait-il à son tour victime des amateurs de pêche?

On savait qu'à chaque année les Cris de la baie James en abattent au fusil quelques milliers pour les cuisiner, mais on ignorait que l'oiseau pouvait aussi se prendre à la ligne. Comme il se nourrit exclusivement de poissons, il arrive qu'il ne peut résister, semble-t-il, à un beau gros méné qui se débat au bout d'une ligne.

Bien sûr, la pêche au huard est une activité plutôt inusitée et interdite, cela va de soi. Il n'en demeure pas moins que les vétérinaires qui soignent des oiseaux sauvages doivent aussi sauver régulièrement des huards blessés par des hameçons.

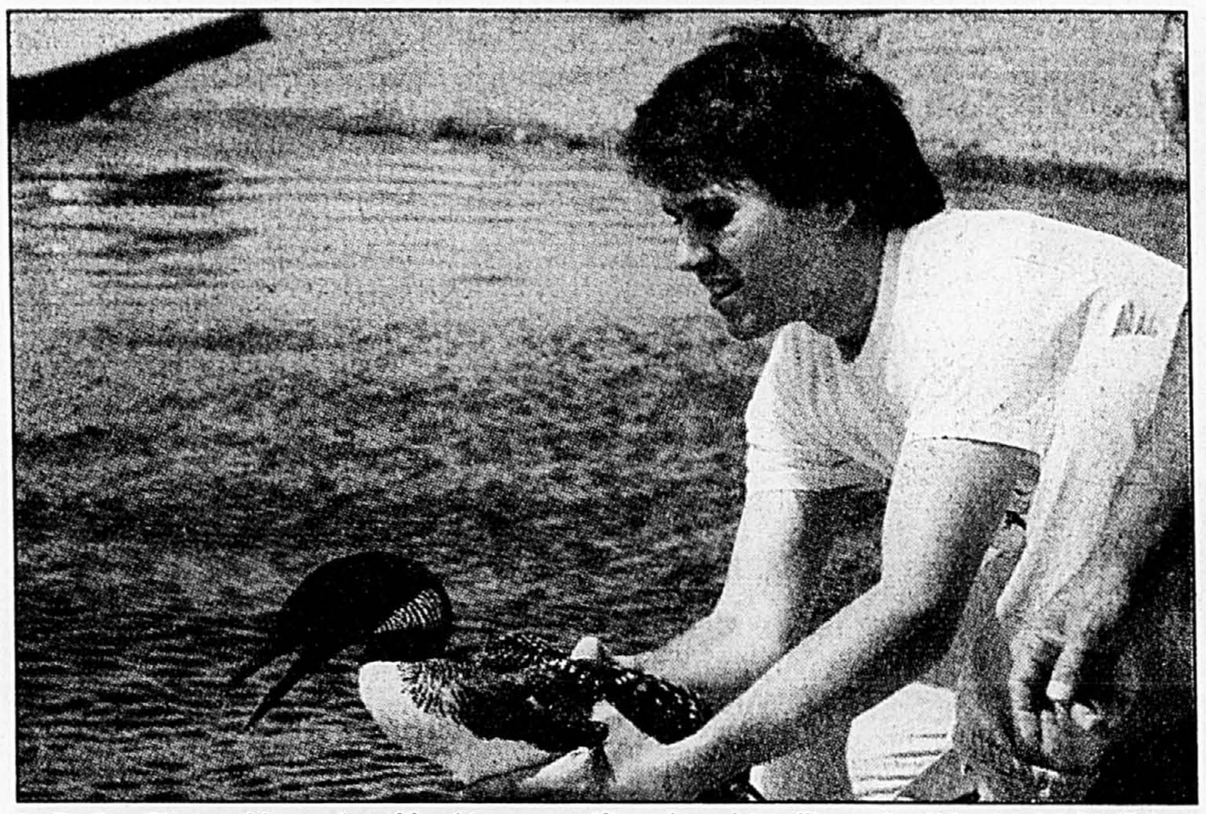
Pourtant l'oiseau est farouche. Selon Yves Dubord, de Chicoutimi, un vétérinaire connu pour son dévouement auprès des oiseaux blessés (il en traite environ 150 par année), ce sont les pêcheurs négligents qui sont en cause, ceux qui laissent sans surveillance leur ligne appâtée avec un méné vivant, et cela même si la pêche avec des poissons-appâts est interdite depuis plusieurs années dans ce coin de pays. L'oiseau qui peut plonger à une profondeur de plus de douze mètres découvre alors une proie facile à capturer. Et hop un hameçon dans le gosier.

On devine que le volatile a tôt fait de briser le fil qui le retient prisonnier. Mais il est trop tard. Le huard va habituellement se cacher pour mourir des suites de ses blessures. Le Dr Dubord croit que des dizaines, voire des centaine de huards meurent ainsi à chaque année dans sa région, victimes des pêcheurs inconscients. «La découverte d'un oiseau blessé reste plutôt exceptionelle. C'est dire que pour chaque huard récupéré vivant, une foule d'autres sont morts sans que personne ne puisse intervenir», dit-il.

M. Dubord rappelle qu'une étude menée dans trois États américains indiquait que 70 p. cent des huards traités par des vétérinaires avaient avalé un ou des hameçons manifestement appâtés avec des ménés.

Mais certains huards sont plus chanceux que d'autres, si on peut dire. Notre vedette du jour, par exemple, a été relâchée bien portante le 22 juillet, à Lachine, non sans avoir vécu des tribulations qui lui resteront peut-être un certain temps dans la mémoire.

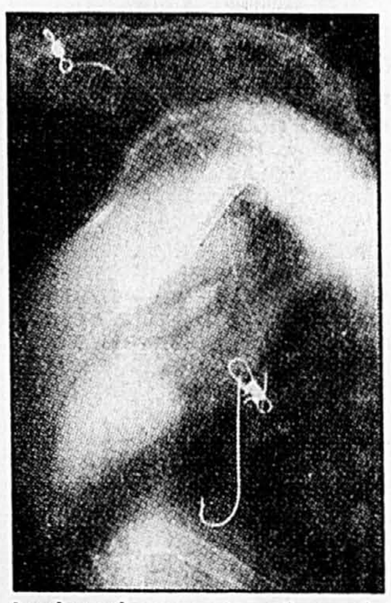
Découvert un hameçon accroché au bec par des membres de l'Association des pêcheurs et chasseurs sportifs du lac Saint-Louis, notre huard fut traité tour à tour par le Centre de réhabilitation des oiseaux blessés de la Montérégie, à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe et même au zoo de Granby.



Le Dr Guy Fitzgerald remet en liberté ce magnifique huard à collier qui a été soigné à la clinique de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe. L'oiseau avait été retrouvé avec un hameçon accroché au bec.

D'autres victimes

Lors des examens de routine, une radiographie a permis de découvrir que le palmipède n'en était pas à ses premiers démêlés avec les amateurs de pêche. Il avait un deuxième hameçon dans l'estomac. Il fut donc prestement opéré sous anasthésie générale. Le patient passa ensuite sa brève convalescence dans un bassin spécialement aménagé du jardin zoologique, histoire de lui permettre de prendre de l'exercice et aussi pour rassurer l'animal, les huards étant des animaux très difficles à soigner en captivité car ils refusent habituellement toute nourriture.



Les huards ne sont pas les seuls intéressés par les appâts que les amateurs de pêche accrochent à leur ligne. Plusieurs espèces de canards ainsi que des hérons, comme le démontre cette radiographie de l'estomac d'un héron, avalent, à l'occasion, des hameçons.

Mais il n'y a pas que les huards qui mordent à la ligne. Le Dr Stéphane Lair de la clinique vétérinaire de l'Université de Montréal raconte qu'aux États-Unis, ce sont les pélicans qui sont le plus souvent victimes des hameçons.

Plus près de nous, M. Dubord raconte qu'il a aussi soigné cette année huit canards qui avaient été blessés, des colverts, des canards noirs et un bec-scie. Dans ce cas, les oiseaux avaient avalé le ver de terre qui servait d'appât. Ses «patients» ont ensuite été confiés au nouveau Centre d'interprétation et de réhabilitation des oiseaux de Saint-Fulgence qui a ouvert ses portes en juin. Sous la direction du vétérinaire Dubord, ce centre est ouvert au public. Il est situé en face des battures, sur la rive ouest du Saguenay, à quelques kilommètres de Chicoutimi.

Le carnet d'observation

TOURTERELLES CRAINTIVES

■ «Est-il normal que des tourterelles tristes aient peur d'un geai bleu malgré leur taille?», demande Jean Provost, de Saint-Gérard-de-Magella. Ce lecteur raconte qu'au début de juillet, un geai bleu s'est présenté à sa mangeoire pour se gaver de tournesol noir. Or, non seulement les chardonnerets jaunes ont pris panique à la vue du petit corvidé mais les tourterelles ont aussi cédé le pas.

Si le geai bleu n'hésite pas à inscrire quelques oisillons à son menu quand l'occasion se présente, les oiseaux adultes, eux n'ont rien à craindre. Mais le geai bleu est reconnu pour son agressivité aux mangeoires et les volatiles qui s'y nourrissent préfèrent quitter les lieux temporairement pour éviter une altercation. Mais ce comportement n'a rien à voir avec cette peur que l'on observe dans les relations proie-prédateur.

En réponse à un autre question au sujet du geai, il est normal en effet que cet oiseau visite nos mangeoires en tout temps de l'année, notamment si le poste d'alimentation est situé en milieu forestier. Comme les autres volatiles, les geais sont opportunistes et vont profiter de la manne qui leur est offerte s'ils ont localisé une mangeoire lors de leur passage.

DES PARULINES SUR LA MONTAGNE

■ On me signale que les parulines ont commencé à se regrouper sur le mont Royal en vue de la migration. En fin de semaine dernière, Pierre Bannon de la Société québécoise de protection des oiseaux a pu observer une dizaine d'espèces de ces oiseaux à cet endroit. La plupart étaient toutefois des jeunes de l'année souvent très difficiles à différencier pour le néophyte. Dailleurs le contraste entre ces jeunes et leurs parents mâles est tel que l'on peut croire être en face de deux espèces distinctes. Un petit coup d'oeil aux pages 249 et 251 du guide Peterson vous en convaincra, notamment dans le cas de la paruline bleue à gorge noire..

Les petits compagnons

Le «Jack Russell», un vrai clown sur quatre pattes



DR FRANÇOIS LUBRINA

collaboration spéciale

■ Certaines races de chiens portent, avec une dignité certaine, des noms en odeur de sainteté (Saint-Bernard, Saint-Hubert...). Il en existe une cependant, vrai petit diable, mais née littéralement dans... la sacristie. Son illustre inventeur étant nul autre que le révérend Parson John Russell, pasteur protestant du sud de l'Angleterre de son état, mais digne homme d'église ayant comme (unique?) péché mignon la chasse à courre au renard!

Conçu au début du XIXe siècle, ce petit terrier dynamique, intelligent, bon chasseur, joyeux luron et drôle comme un clown, n'était pas, jusqu'à tout récemment, reconnu comme appartenant à une race officielle. Même en Angleterre, où il est le plus populaire des terriers, ses adeptes ne s'entendaient toujours pas, deux siècles après sa création, sur des standards précis pour cette fascinante créature oeuvre inspirée, pourtant, d'un serviteur de Dieu. C'est seulement en 1990 que la race sera agréée par le Kennel Club. Et c'est le 2 juillet 1991 enfin que la Fédération canine internationale publiera ses standards.

Écuries

Cette race, à coup sûr, originale et très attachante, doit vraisembblablement son tempérament primesautier à son singulier inventeur qui chassait activement le gibier à poil dans le Devon. Et ce, malgré sa soutane et le qu'en-dira-t-on de ses ouailles. Avant d'arriver au résultat final, il procéda bien sûr, par tâtonnements, à de multiples et habiles croisements de petits terriers. Pour obtenir, avec bonheur, ce minuscule pitou qui a toujours hanté les écuries. En effet, qui dit chevaux, dit aussi avoine dont se régalent les... rats, et autres indésirables rongeurs. Les «Jack Russell» étaient donc les compagnons incontournables des garçons d'écurie, lads, fermiers, valets de chiens... pour combattre activement la vermine.

Mais, très tôt, le Jack Russell sera sélectionné physiquement en fonction de la chasse au renard. Aussi, pour pénétrer facilement dans les terriers, ce chien très compact doit donc avoir une poitrine «que l'on peut enserrer dans deux mains de taille normale sur la partie la plus large derrière les épaules».

Diablotin

Bon compagnon, ce gentil cabot a autant besoin d'exercice que de l'affection de son maître. Petit diablotin à la chasse (où il se faufile agilement et avec enthousiasme dans les terriers) c'est un joyeux drille plein d'humour à la maison. Un vrai amour de chien assis sagement et comme un ange sur vos genoux.

Mesurant 30cm au garot, il s'adonnera avec un égal plaisir dans le jardin à jouer à la balle, creuser un terrier par atavisme ancestral dans la pelouse ou traquer un agile écureuil.

Physiquement, c'est un chien aux mâchoires puissantes, aux yeux très expressifs dominés par des oreilles en forme de V tombant vers l'avant. Soutenu par des membres bien droits, son corps s'achève par une queue que l'on doit écourter. Elle gardera une longueur suffisante pour pouvoir saisir d'une main son appendice caudal lorsqu'on veut le sortir du terrier. Question poil il existe deux variétés: dur ou lisse. Mais, dans les deux cas, il sera toujours dense, rêche et bien serré. Question couleurs, le blanc domine avec des marques feu, citron, ou noire. Celles-ci doivent être limitées cependant à la tête ou à la naissance de la queue. Ce sont elles qui donnent à ce charmant cabot son petit air de clown peinturluré.

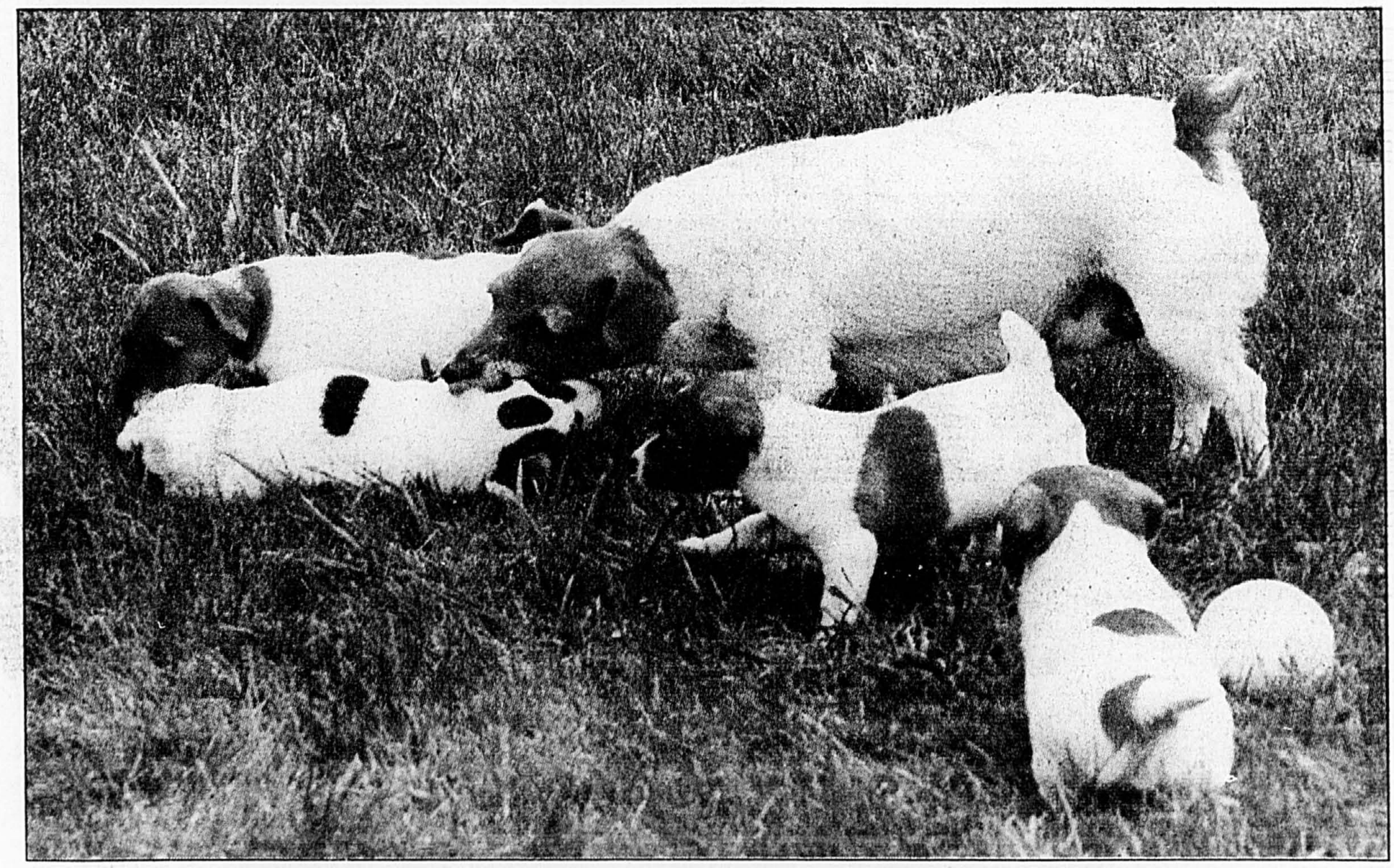
Sanglier

À la chasse au renard, le Jack Russell conserve, en Angleterre, un rôle bien particulier. Au lieu de lui faire suivre poussivement et bêtement la meute sur ses petites pattes, on l'accrochera plutôt dans une sacoche au pommeau de la selle. Lorsque la meute de chien est «en défaut», son rôle est alors d'expulser du terrier le renard traqué afin de relancer la chasse. En France, on s'en servira aussi pour le sanglier ou le ragondin.

Question entretien c'est un animal très simple et rustique. Il se contentera donc d'un bon coup de brosse de temps en temps.

Au Québec le Jack Russell est un compagnon encore rare et peu connu. Mesurant 2cm de moins que le mâle, la femelle met bas de trois à cinq chiots. Spécialisé dans les chevaux et les chiens à Saint-Hubert, le docteur Jean-Louis Flipot et son épouse Isabelle ont eu la joie d'une belle portée, il y a cinq semaines, de quatre bébés Jack Russell nés de leur chienne «Piesek» (ce qui signifie «petit chien» en polonais).

Cette race, enfin, particulièrement robuste, ne souffre pas de maladies notoirement connues. Bon chien pour la famille et les enfants, le Jack Russell est un toutou qui, comme tous les terriers, a cependant du caractère et de la personnalité. Enfin, et gros avantage, sa petite taille permet de le trimbaler à peu près partout.



Âgée de cinq ans, «Piesek», première chienne Jack Russell immigrée au Québec en est à sa quatrième portée. Elle a fort à faire pour imposer un peu de discipline à ses quatre rejetons vrais bout-en-train... comme leur mère!